



Adieu l'Artiste, le Meilleur, l'Unique "El Pibe de oro" rend son dernier soupir

Lire Pages 29-30-31

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9176

Vendredi 27 Novembre 2020

Violence à l'égard des femmes

L'autre pandémie à combattre



Lire page 5

S.M le Roi Mohammed VI se recueille sur la tombe de S.M Hassan II



Page 2

Les précipitations emplissent de bonheur les agriculteurs
Mais la campagne agricole n'est pas pour autant sauvée



Page 4

Rencontre



Le secrétariat provincial de l'USFP à Fès et l'Organisation socialiste des femmes ittihadies (OSFI) organisent une rencontre sur "La parité, un prélude pour une société d'égalité et de démocratie".

Cette rencontre, prévue ce soir à partir de 17h30 au siège régional "Ahmed Amine" du parti, verra les interventions de Hayat Andichi, connue pour être active dans le domaine des droits des femmes, Khaddouj Slassi, membre du collectif "Al Mounassafa daba", Batoul El Khayti, membre de l'OSFI et Javad Chafik, secrétaire provincial du parti à Fès.

S.M le Roi Mohammed VI se recueille sur la tombe de S.M Hassan II



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, s'est recueilli, mercredi 9

Rabii II 1442 de l'Hégire, correspondant au 25 novembre 2020, sur la tombe de S.M le Roi Hassan II, et ce à l'occasion du 22ème anniversaire de la disparition

du regretté Souverain, que Dieu l'entoure de son infinie miséricorde.

Dans le cadre du respect par S.M le Roi des mesures préventives prises pour

lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus, le Souverain a bien voulu commémorer cet anniversaire dans un cadre privé.

Chutes de neige et averses orageuses jusqu'au samedi dans plusieurs provinces

Des chutes de neige, des baisses des températures, de fortes averses orageuses et de fortes rafales de vent sont attendues jusqu'au samedi, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM) dans un bulletin météorologique spécial.

Ainsi, des chutes de neige sont prévues jusqu'au vendredi dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua, Azilal, Béni Mellal, Tinghir, Midelt, Ifrane, Khénifra, Sefrou, Taza, Taourirt, Guercif, Figuig, Taroudant, Ouarzazate, Errachidia et Boulemane, a précisé la DGM dans une alerte de niveau orange.

Par ailleurs, un temps froid, dont la température varie entre -7/-3 et 3/8°C, est prévu jusqu'au samedi dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua, Azilal, Béni Mellal, Midelt et Ifrane. La température va varier entre -03/02 et 08/13 dans les provinces de Khénifra, Sefrou, Taza, Taourirt, Guercif, Figuig,

Taroudant, Ouarzazate, Tinghir, Errachidia, Jerada, Al Hoceima et Boulemane, selon le bulletin.

En outre, de fortes averses orageuses sont prévues dans les provinces d'Agadir-Ida-Ou-Tanane, Azilal, Chtouka Ait Baha, El Jadida, Essaouira, Inzegane, Ait Melloul, Taroudant et Tiznit, fait savoir la même source, ajoutant que de fortes rafales de vent (70 à 85 km/h) sont prévues dans les provinces de Berkane, Boulemane, Errachidia, Figuig, Guercif, Jerada, Midelt, Nador, Oujda-Angad, Taourirt et Zagora.

Des averses de pluies localement modérées, accompagnées par des rafales de vents assez fortes (50-70 km/h), devaient intéresser également, jeudi, les provinces d'Al Haouz, Béni Mellal, Berrechid, Casablanca, El Kelaa des Sraghna, Fquih Bensaleh, Larache, Marrakech, Mediouna, Mohammedia, Nouaceur, Ouezzane, Settat, Sidi Ifni et Tanger-Asilah.

Trois cliniques sanctionnées

Une décision de suspension provisoire du mode tiers payant prise à leur rencontre par l'ANAM

Trois cliniques seront provisoirement suspendues du mode tiers payant dans le cadre de la convention nationale conclue entre les organismes gestionnaires de l'AMO et les médecins et les établissements de soins du secteur privé, a annoncé mardi le directeur général de l'Agence nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) Khalid Lahlou.

Lors d'une réunion de la commission permanente de suivi, issue de la convention nationale liant les organismes gestionnaires de l'AMO aux médecins et établissements de soins du secteur privé, Khalid Lahlou a relevé que sur la base des rapports du contrôle technique effectué, à l'initiative du ministre de la Santé, faisant état de pratiques contraventionnelles et de dépassements avérés de la Tarification nationale de référence (TNR), il a été décidé de suspendre provisoirement du mode tiers payant trois cliniques.

Cité dans un communiqué de l'ANAM, le directeur général de l'agence a relevé que des injonctions de restitution des sommes indues perçues au profit des assurés victimes desdites violations ont été décidées.

En outre, plusieurs points et problématiques relatifs à la prise en charge de la Covid-19 ont été débattus par les interve-

nants, souligne la même source, ajoutant qu'à l'issue de cette réunion, il a été convenu d'adopter un scénario de prise en charge visant la revalorisation de la Tarification nationale de référence qui fera l'objet d'une évaluation et d'une étude d'impact dans le cadre d'une commission mixte constituée de l'ANAM, la CNOPS et la CNSS avant de le soumettre à la commission permanente de suivi pour validation.

L'engagement et le devoir citoyen pour une participation active à la gestion de la crise sanitaire, tout en dénonçant les pratiques médicales non conformes à la déontologie ont également été soulevés.

Cette réunion, présidée par Khalid Lahlou, a connu la participation des représentants du ministère de la Santé, de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS), du Conseil national de l'Ordre national des médecins (CNOM), de l'Association nationale des cliniques privées (ANCP), du Collège syndical national des médecins spécialistes privés (CSNMSP) et du Syndicat national des médecins du secteur libéral (SNMSL).

Elle est intervenue suite à la réunion présidée par le ministre de la Santé, le 11 novembre.

Les provinces du Sud au centre de la séance de politique générale à la Chambre des représentants



Les questions relatives au développement dans les provinces du Sud seront au menu de la séance mensuelle de politique générale à la Chambre des représentants, prévue lundi prochain.

Dans le cadre des dispositions de l'article 100 de la Constitution, en particulier son troisième paragraphe et des dispositions du

règlement intérieur de la Chambre, le Bureau a décidé de consacrer la séance plénière mensuelle des questions de politique générale adressées au chef du gouvernement, prévue lundi 30 novembre, au thème "les programmes de développement dans les provinces du Sud", indique la Chambre dans un communiqué, publié suite à la réunion hebdomadaire de son bureau.

A cette occasion, le président de la Chambre, Habib El Malki, et les membres du bureau ont souligné l'importance des projets réalisés au niveau de ces provinces, ainsi que les chantiers lancés dans le cadre d'un projet de développement intégré dans les provinces du Sud ouvrant des perspectives prometteuses pour toutes ces régions tant sur les plans économique et social,

qu'au niveau des infrastructures.

Le président et les membres du bureau ont exprimé leur appréciation et leur fierté de la sage politique menée par le Maroc sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI face aux adversaires et ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume, ainsi que leur considération des acquis diplomatiques que connaît la cause nationale.

Le Maroc appelle l'UA à lutter contre la militarisation des groupes armés non-étatiques en Afrique

Le Maroc a appelé, mercredi à Addis-Abeba, au respect de la légalité et de l'impératif de créer les conditions propices au développement dans le continent africain.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors de la 2ème réunion du Comité des représentants permanents de l'UA, préparatoire au 14ème Sommet extraordinaire de l'Union sur la thématique «Faire taire les armes», qui aura lieu les 5 et 6 décembre par visioconférence, a souligné l'impératif du respect de la légalité et des décisions des chefs d'Etat qui constituent le référentiel de l'action africaine commune.

Mohamed Arrouchi qui s'exprimait lors de cette réunion par visioconférence, a relevé la nécessité de contrecarrer et de mettre fin aux manœuvres et visées politiques mal

intentionnées qui entravent le bon fonctionnement de l'institution au moment où les aspirations du citoyen africain en matière de paix, de sécurité et de développement, revêtent un caractère d'urgence, notant qu'il est temps de se pencher et d'explorer les voies et moyens à même d'activer les conditions propices pour le développement du continent.

Le diplomate marocain a cité dans ce sens la sécurité alimentaire et l'allègement des effets du changement climatique qui représentent des défis majeurs pour le continent et qui ont un impact direct sur la paix et la sécurité en Afrique, tout en appelant à la mise en place de mesures concrètes à même de permettre au continent de faire face à ces défis.

Dans le même sillage, il a rappelé l'urgence que revêt l'atténuation du changement climatique, fléau qui aggrave la sécurité alimentaire et qui engendre des mouve-

ments migratoires transfrontaliers qui provoquent souvent des tensions et frictions.

A cet effet, Mohamed Arrouchi a mis en exergue la nécessité de renforcer la protection des migrants qui demeurent sujets à de multiples menaces en s'attaquant également aux conditions socioéconomiques, et ce pour assurer une paix et une sécurité durable en Afrique et pour faire de la migration un levier de développement majeur dans le continent, érigeant ainsi un narratif aussi bien d'inclusivité et d'interdépendance que sécuritaire.

Par ailleurs, et dans le cadre de la coopération et du travail effectué au sein du processus intergouvernemental de l'institution panafricaine pour garantir, protéger et renforcer l'intégrité des Etats, le diplomate marocain a souligné le respect des principes du bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires internes des pays africains souverains ainsi que la nécessité de lutter contre

la militarisation des groupes armés non-étatiques et des mercenaires en Afrique, qui demeurent une action sine qua non au développement du continent africain.

Rappelant le contexte des deux Sommets extraordinaires sur «faire taire les armes» et la ZLECAF, le diplomate marocain a insisté sur la coopération transfrontalière en tant qu'outil principal pour assurer la libre circulation des biens et des marchandises à la veille du lancement effectif de la Zone de libre échange continentale.

Ainsi, il a mis en exergue l'importance que revêt la sécurité des frontières pour le développement socioéconomique de l'Afrique, sans quoi la fluidité des mouvements des biens et des marchandises ne pourrait avoir lieu, aggravant par conséquent les conditions socioéconomiques difficiles déjà existantes que beaucoup de citoyens africains sont amenés à affronter au quotidien.

Les précipitations font le bonheur des agriculteurs



Depuis mercredi, les adeptes du Brushing vivent un véritable cauchemar, contrairement aux acteurs du secteur agricole (14% du PIB) qui ne pouvaient rêver mieux. A l'évidence, le ciel a choisi son camp. Il a ouvert ses vannes pour le plus grand bonheur de ces derniers et des graines semées dans les terres agricoles labourées du Royaume, et ce jusqu'à dimanche. Labourées mais sans pour autant être irriguées. C'est ce qui définit la majorité de la superficie agricole utile du pays et la rend si tributaire de la pluviométrie tout comme le fait que les céréales d'automne (blé tendre, blé dur et orge) occupent 5 millions d'hectares en moyenne, soit plus de 55% de la SAU.

Une superficie approximativement estimée à 8.700.000 hectares, dont la majorité, donc non irriguée est surtout caractérisée à 70% par les petites exploitations. Autrement dit, les précipitations ont été de tout temps fébrilement attendues, encore plus ces dernières années à cause des effets du réchauffement climatique qui se font de plus en plus pesants dans le pays. «Ces précipitations ne pouvaient pas mieux tomber. On en avait vraiment besoin», se réjouit Chafiki Saoudi, agriculteur de père en fils dans la région de Béni Mellal. Une région dont les flancs de montagne ont été labourés la semaine dernière par de petits agriculteurs. Bon leur en a pris. Pour ceux qui sont à la traîne, ces pluies leur permettront tout de même de labourer leurs terres beaucoup plus facilement à

défait de pouvoir en profiter pleinement.

Plus à l'ouest, dans la région de Safi, ces pluies ont été également accueillies par un grand ouf de soulagement. Et pour cause, selon Houmadis Abdellatif, un agriculteur, «la région est désormais considérée comme semi-aride. Les pré-

cipitations s'y font rares. Il faut attendre en moyenne 5 ans pour avoir des précipitations à la hauteur des enjeux économiques et sociaux du secteur agricole dans la région», nous explique-t-il. Puis de poursuivre : « Dans l'ensemble, le rendu agricole de l'année précédente était très faible. La majorité des agriculteurs de la région n'ont même pas réussi à récupérer des graines à semer, à cause d'une pluviométrie en dessous des attentes et des besoins des cultures ».

Au vrai, les précipitations actuelles sont un bon début, mais pas une finalité. Elles sont insuffisantes. «Dans l'idéal, il nous faudrait des précipitations fréquentes et espacées d'ici à janvier à raison de 30 à 40 mm par séquence», espère Houmadis Abdellatif. Même si au fond, il n'y croit plus tellement. A tel point qu'il a changé son fusil d'épaule. Fini les cultures céréalières. Il s'est converti dans l'oléiculture et les arbres de figuier, conscient de la problématique du réchauffement climatique qui transforme la région de Safi doucement mais sûrement en une région aride. «Les oliviers et figuiers sont des cultures moins consommatrices d'eau, et dont le rendement est moins tributaire des pluies. Le coût annuel d'un olivier est de l'ordre de 30 DH seulement, irrigation et entretien compris», argue-t-il.

D'ailleurs, dans une dizaine d'années, notre interlocuteur nous explique qu'il ne serait pas surprenant que, dans cette région connue pour la culture céréalière, «l'ensemble des agriculteurs délaissent les céréales pour les arbres fruitiers et

notamment les oliviers. L'Etat pousse dans ce sens à travers des subventions et des aides accordées à ceux qui envisageraient cette reconversion». Mais d'un autre côté, il concède que, quoi qu'il en soit, «les précipitations actuelles seront bénéfiques, ne serait-ce que pour le cheptel dans une région où l'élevage représente la principale source de revenus des agriculteurs. «Lors de la précédente campagne agricole, le prix du bétail a dégringolé non seulement à cause du manque de pluie mais aussi en raison de la crise sanitaire. Aujourd'hui, grâce à cette pluie, d'ici un mois, les animaux d'élevage pourront manger à leur fin sans mettre financièrement dans le rouge les éleveurs contrairement aux années précédentes lors desquelles plusieurs d'entre eux ont dû vendre leur bétail car ils n'avaient plus les moyens de l'entretenir».

Installé à quelques kilomètres du barrage de Bin El Ouidan, Chafiki Saoudi nous fait remarquer qu'il ne «faut pas négliger l'importance des précipitations actuelles pour les barrages et les puits ».

En effet, ces averse, couplées à des températures en baisse, résulteront sur un enneigement sur les hauteurs et cimes du grand Atlas. De quoi alimenter les sources, les fleuves et, par ricochet, les barrages. La semaine dernière, les réserves totales ne dépassaient pas les 5.549,4 Mm³. Soit un taux de remplissage de l'ordre de 35,6%, loin des 46% enregistrés l'année dernière à cette même période.

Chady Chaabi



Mais la campagne agricole n'est pas pour autant sauvée

Violence à l'égard des femmes

L'autre pandémie à combattre



A cause de la crise sanitaire actuelle, il y a tant de sujets importants qui sont passés, à tort, au second plan. La violence conjugale en est le parfait exemple. Le 25 novembre, ça vous dit quelque chose ? En temps normal, cette Journée internationale consacrée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes aurait certainement fait la une des journaux. Mais à l'ère du nouveau coronavirus, elle a été éclipsée par les annonces concernant le lancement des différentes campagnes de vaccination, aux quatre coins du monde comme au Maroc.

Pourtant, le sujet mérite une plus grande attention dans un pays où une femme sur deux affirme avoir été victime de violence physique ou psychologique. D'autant qu'au rythme où vont les choses, les violences conjugales, qu'elles soient physiques ou psychologiques, survivront malheureusement au Sars-Cov2. Prenant l'actualité à contre-pied, le Haut-commissariat au plan s'est penché sur cette problématique et y a consacré une étude mettant en lumière le pan financier d'une affreuse réalité. Ainsi, le HCP nous explique, et ce n'est certainement pas le scoop du siècle, que les violences conjugales ont un coût financier non négligeable.

En effet, comme vous vous en dou-

tez, des charges supplémentaires se greffent au budget du ménage où la violence conjugale sévit. Ce qui impacterait, par ricochet, inévitablement le niveau de vie des femmes ou de leurs ménages. Des coûts supplémentaires dont on pourrait citer le recours aux soins de santé, que ce soit de la part de la victime ou de son partenaire, et parfois même les deux. Mais aussi le recours « aux services judiciaires en cas de poursuite, destruction ou endommagement de biens, déplacement, hébergement » comme l'explique le Haut-commissariat au plan.

Plus en détail, d'après l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, parmi les victimes ayant eu des problèmes de santé suite à l'incident de violence physique le plus grave subi au cours des 12 derniers mois, 48% ont fait appel à au moins un prestataire de service de santé. Elles sont 40% à y faire appel suite à une violence sexuelle. Par ailleurs, et aussi incroyable que cela puisse paraître, il y a encore des personnes qui violentent les femmes dans les lieux publics. C'est à croire que le nouveau coronavirus a choisi mal ses victimes. En tout cas, les femmes violentées dans l'espace public ayant eu des problèmes de santé et qui ont eu recours aux prestations médicales sont de l'ordre

de 60% en cas de violence physique et 20% en cas de violence sexuelle.

En outre, on apprend que pas moins de 7% des femmes victimes de violence physique et 2% de violence sexuelle dans le cadre conjugal ont déposé une plainte ou ont engagé des actions judiciaires suite à l'incident le plus grave de ces deux types de violence. Des proportions multipliées une fois qu'il s'agit de violence dans un cadre hors conjugal (22% et 3,3% respectivement). Et ce n'est pas tout. « Plus de 9% des femmes victimes de violence conjugale ont vu des biens personnels du ménage détruits ou endommagés suite à l'incident de violence physique, qualifié de plus grave, dont 37,5% des victimes ont dû les remplacer ou les réparer », révèle le HCP.

Cette étude fondée sur les résultats de l'enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes et des hommes (2019), que l'on doit au HCP, et qui a été réalisée entre février et juillet 2019, avec l'appui d'ONU Femme au Maroc, a pris pour cible la population de filles et de femmes âgées de 15 à 74 ans ayant déclaré avoir eu des expériences de violence physique et/ou sexuelle au cours des 12 derniers mois. Elle souligne également que dans le cadre conjugal, 25% parmi les victimes de violence physique et 10% parmi les victimes de violence

sexuelle ont souffert de blessures ou de problèmes psychologiques suite à l'incident de violence physique ou sexuelle le plus grave vécu au cours des 12 derniers mois.

En chiffres, les troubles d'ordre psychologique sont de l'ordre de 60,2% suite à la violence physique et 79% suite à la violence sexuelle. Les sentiments de nervosité, de frustration et d'anxiété (24% en cas de violence physique et 18% en cas de violence sexuelle), les troubles du sommeil (16% et 17%), et une sensation de fatigue permanente (15% et 16%) en sont les principales incarnations. S'agissant des violences physiques, les femmes violentées « présentent des égratignures et ecchymoses (52,2%), des entorses et dislocations (11,2%), des incisions profondes et blessures graves (5,5%), des blessures au tympan ou aux yeux (5%), des fractures ou fissurations des os (5,2%), des cassures des dents (4,9%) », avance le Haut-commissariat au plan, avant d'ajouter que dans le cadre des violences sexuelles « les victimes souffrent surtout de blessures et déchirures au niveau des organes génitaux (13,6%), d'hémorragies (11,7%), de maladies sexuellement transmissibles (9%), de blessures et ecchymoses (6,6%) ainsi que de grossesses non désirées (3,5%) ».

C.E

Le Maroc informe le Conseil de sécurité des derniers développements à El Guerguarat



L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, a informé les membres du Conseil de sécurité des derniers développements dans la région d'El Guerguarat au Sahara marocain, notamment l'intervention salubre et couronnée de succès menée par les Forces Armées Royales (FAR) au niveau de ce passage frontalier.

Cette opération a permis de mettre fin au blocage causé par

les milices du Polisario et de rétablir la circulation civile et commerciale au niveau de cet axe routier reliant le Maroc et la Mauritanie, a précisé Omar Hilale dans deux lettres adressées à l'instance exécutive des Nations unies depuis le 13 novembre et qui seront publiées en tant que documents officiels du Conseil de sécurité et consignées dans les annales de cet organe.

Il a également souligné, dans ces lettres, que l'action menée par

les FAR, visant à mettre un terme définitif aux violations inadmissibles par le Polisario, du cessez-le-feu, des Accords militaires et des résolutions du Conseil de sécurité, à El Guerguarat, s'est déroulée de manière pacifique, sans aucune menace ou atteinte à la vie et à la sécurité des civils, précisant que cette action a eu lieu en présence de la MINURSO, qui l'a observée entièrement.

Aucune victime n'a été enre-

gistrée durant cette action non offensive et sans aucune intention belliqueuse, a insisté Omar Hilale. Et d'ajouter que l'action légitime menée par le Maroc a été unanimement et grandement saluée par le peuple marocain dans toutes ses composantes, particulièrement les populations du Sahara. Elle a également reçu un soutien fort et agissant de la part de la communauté internationale, a-t-il noté, soulignant qu'un très grand nombre de pays africains, arabes, européens, latino-américains, caribéens et autres, ainsi que des organisations internationales et régionales ont unanimement soutenu l'action décisive du Royaume, ayant permis de restaurer la libre circulation dans le passage d'El Guerguarat.

Dans ces lettres, l'ambassadeur a également informé les membres du Conseil de sécurité du contenu de l'entretien téléphonique qu'a eu Sa Majesté le Roi Mohammed VI avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, le 16 novembre, au sujet des derniers développements de la question du Sahara marocain, notamment la situation dans la zone d'El Guerguarat.

Ces lettres précisent qu'au cours de cet entretien, Sa Majesté le Roi a souligné qu'après l'échec de toutes les tentatives louables

du Secrétaire général, le Maroc a pris ses responsabilités dans le cadre de son droit le plus légitime et a rétabli la situation à El Guerguarat, réglé définitivement le problème et restauré la fluidité de la circulation dans cette zone entre le Maroc et la République islamique de Mauritanie, précisant que le Royaume continuera à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer l'ordre et garantir une circulation sûre et fluide des personnes et des biens dans cette zone.

En outre, S.M le Roi a réaffirmé à Antonio Guterres l'attachement constant du Maroc au cessez-le-feu. Avec la même force, le Royaume demeure fermement déterminé à réagir, avec la plus grande sévérité, et dans le cadre de la légitime défense, contre toute menace à sa sécurité et à la quiétude de ses citoyens, a affirmé le Souverain.

De même, les lettres précisent que Sa Majesté le Roi a assuré le Secrétaire général de l'ONU que le Maroc continuera à soutenir ses efforts dans le cadre du processus politique. Celui-ci devrait reprendre sur la base de paramètres clairs, impliquant les véritables parties à ce différend régional et permettant une solution réaliste et réalisable dans le cadre de la souveraineté du Royaume.

La Plateforme internationale de défense et de soutien au Sahara marocain demande à l'ONU de condamner le Polisario

Le coordonnateur du comité de pilotage de la Plateforme internationale de défense et de soutien au Sahara marocain, Mohammed Ahmed Gain, a saisi l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) pour leur demander de condamner vivement les actions déstabilisatrices que mène le groupe séparatiste Polisario, appuyé par l'Algérie, pour porter atteinte à la paix, à la quiétude et au développement de la région du Sahara marocain.

Dans une lettre adressée au Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et au Haut-commissaire des droits de l'Homme à Genève, Mme Michelle Bachelet, il indique que la dernière itération de la stratégie du Polisario visant à contrarier l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, seule garantie d'un exercice effectif du droit à l'autodétermination des populations du Sahara marocain, fût le blocage du poste-frontière marocain d'El Guerguarat par un groupe de civils encadrés par des éléments lourdement armés du Polisario.

Il s'agit d'une violation caractérisée

des résolutions du Conseil de sécurité, qui exigent du Polisario de s'abstenir de toute action de déstabilisation à l'Est et au Sud du dispositif marocain de défense, et du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991, ajoute-t-il.

"Il ne vous échappera pas que cette action de blocage ne pouvait qu'avoir l'aval et l'appui de l'Algérie, qui a créé le Polisario et auquel elle apporte un appui politique, logistique, financier et diplomatique", a-t-il écrit, précisant que l'Algérie est le pays hôte des camps de Tindouf, qui ont été placés sous l'autorité du Polisario dans une violation flagrante du droit international humanitaire et d'où ont été déployés les éléments responsables du blocage d'El Guerguarat.

L'agence de presse officielle de l'Algérie, Algérie Presse Service, s'est transformée en un organe de propagande à l'encontre du Maroc, un Etat souverain membre de l'ONU et pourvoyeur de paix et de stabilité dans son environnement, en violation des principes inscrits dans la Déclaration sur les relations amicales entre les Etats, portée par la résolution 2625, a encore noté Ahmed Gain.

L'action de blocage du poste-frontière

d'El Guerguarat, un point de transit stratégique pour toute la région de l'Afrique de l'Ouest, illustre le danger que posent les actions déstabilisatrices du Polisario sur la paix et la sécurité internationales, explique-t-il.

Le Polisario a une attitude ambivalente à l'égard des droits de l'Homme qu'il ne cesse d'instrumentaliser à des fins politiques, de manière éhontée, selon les échéances et agendas et qu'il utilise à sa guise en tant qu'outil de propagande et de pression pour faire avancer ses objectifs et son dessein séparatiste loin de toute réelle et sincère adhésion aux nobles valeurs afférentes à ces droits humains et à leur respect.

Dans l'attente d'un règlement définitif de ce différend sur le Sahara marocain, "il est inacceptable que notre pays, nos provinces du Sud fassent l'objet de calculs prémédités et de surenchères de la part de quiconque, sous prétexte des droits de l'Homme, sans être au fait de la réalité de la situation dans le Sahara marocain", soutient Ahmed Gain.

"Le retrait formel du cessez-le-feu que vous a annoncé le Polisario est un développement gravissime, qui dénote la vo-

lonté de l'Algérie et du "polisario" d'entraîner la région dans l'instabilité", poursuit-il, notant que le recours à des attaques nocturnes contre le dispositif marocain de défense illustre les intentions belliqueuses du Polisario, appuyé par l'Algérie.

Par ailleurs, l'utilisation d'armes lourdes et coûteuses par ce dernier lors de ses attaques doit être contrastée avec la situation humanitaire dans les camps de Tindouf, et vient une nouvelle fois confirmer le détournement à grande échelle de l'aide humanitaire destinée aux populations de ces camps, a-t-il fait observer.

Ainsi, la Plateforme internationale de défense et de soutien au Sahara marocain appelle le Secrétaire général à faire pression sur l'Algérie et le Polisario pour qu'ils respectent leurs engagements, les résolutions du Conseil de sécurité et les appels à la préservation du cessez-le-feu.

Ahmed Gain fait part de l'engagement de la plateforme, une structure indépendante rassemblant des juristes, des journalistes, des universitaires et des acteurs de la société civile issus de 155 pays, en faveur de la paix et de la quiétude du Sahara marocain.

L'intervention marocaine saluée à la Chambre des représentants de Belgique



L'intervention marocaine à El Guerguarat visant à rétablir la libre circulation des biens et des personnes entre l'Europe et l'Afrique a été saluée, mercredi, à la Commission des relations extérieures (RELEX) de la Chambre des représentants de Belgique.

Interpellant la ministre des Affaires étrangères, Sophie Wilmès, à l'occasion de sa présentation de la note de politique générale de son département, le ministre d'Etat-député fédéral André Flahaut a rappelé que de fortes tensions avaient eu lieu ces dernières semaines dans la zone tampon d'El Guerguarat se traduisant par le blocage par des éléments du Polisario de «l'unique route carrossable menant à la Mauritanie». Il s'agit d'un blocage, a-t-il affirmé, qui vient remettre en cause l'accord de cessez-le-feu de 1991.

André Flahaut, ancien président de la Chambre des représentants et ancien ministre de la Défense de Belgique, a expliqué devant les députés fédéraux membres de la Commission RELEX et à l'adresse de la cheffe de la diplomatie de son pays, "le caractère crucial" de cette route «qui ne relie pas uniquement le Maroc à la Mauritanie mais l'Afrique à l'Europe».

Pour le ministre d'Etat belge, «bloquer ce point de contact, c'est mettre en péril la libre circulation des biens et des personnes. C'est aussi dénoncer le lien historique entre le Maroc et le reste de

l'Afrique». Il a souligné, dans ce contexte, que «le Maroc est intervenu de manière proportionnée afin de permettre une reprise de la circulation et des échanges commerciaux» au niveau de ce point de passage vital, notant que «la communauté internationale a réagi favorablement à l'intervention marocaine destinée à faire émerger une solution durable pour le Sahara».

Rappelant la position de l'Union européenne qui est en "droite ligne avec les résolutions du Conseil de sécurité et qui est favorable à la recherche d'une solution politique réaliste, réalisable et durable, qui repose sur le compromis», le ministre d'Etat belge a appelé à une position de son pays en harmonie avec celle de l'UE.

La position de l'UE sur la question du Sahara marocain, rappelle-t-on, avait été réitérée récemment par son Haut représentant de la politique étrangère et la sécurité Josep Borrell lors de l'entretien qu'il avait eu avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Josep Borrell avait alors exprimé le plein soutien de l'UE aux efforts des Nations unies et de son Secrétaire général en vue de trouver un règlement pacifique à la question du Sahara, "dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et tout particulièrement de la dernière ré-

solution (2548) adoptée le 30 octobre 2020".

Au sujet des développements liés à la situation au passage frontalier entre le Maroc et la Mauritanie, le chef de la diplomatie européenne avait «tout particulièrement insisté sur la préservation de la liberté de circulation et des échanges transfrontaliers dans la zone d'El Guerguarat, et son impact important sur toute la région du Maghreb et du Sahel, région d'importance stratégique».

Il avait également souligné «l'importance primordiale de veiller au respect des accords de cessez-le-feu en place depuis 1991 et réitéré le plein soutien de l'UE aux efforts de la MINURSO à cette fin».

Pour André, Flahaut, "il serait légitime que la Belgique se positionne – par souci de cohérence – dans la continuité des interventions du Haut représentant Borrell et du travail mené par les Nations unies".

"Nous pourrions ainsi rappeler notre attachement au multilatéralisme et au dialogue qui sont à la base d'une paix durable", a-t-il plaidé.

Selon lui, la Belgique pourrait dans sa position à ce sujet rappeler l'importance cruciale de respecter l'accord de cessez-le-feu et souligner la nécessité de respecter aussi "le lien historique, donc la libre circulation des personnes et des biens entre le Maroc et le reste de l'Afrique, et par extension entre

l'Afrique et l'Europe".

Le député fédéral a invité également la ministre des Affaires étrangères à souligner «l'importance d'une reprise rapide des pourparlers sous l'égide des Nations unies afin de permettre l'émergence d'une solution négociée et durable à la question du Sahara».

Il a, à cet égard, appelé à prendre «une position claire et motivée devant le Conseil de sécurité" où la Belgique occupe aujourd'hui le siège de membre non permanent.

Plusieurs personnalités politiques européennes et des experts, rappelle-t-on, ont été unanimes à saluer l'attachement du Maroc au cessez-le-feu et à souligner le caractère légitime de l'intervention des Forces Armées Royales (FAR) afin de sécuriser le passage reliant le Royaume et la Mauritanie via la zone tampon d'El Guerguarat et de mettre un terme aux agissements du Polisario.

Dans un appel adressé à Josep Borrell, plusieurs députés européens appartenant à différents groupes politiques ont demandé un soutien fort de l'UE au Maroc dans ses efforts pour garantir le libre passage des biens et des personnes dans la zone démilitarisée d'El Guerguarat. Ils ont également plaidé pour un appui européen aux actions de l'ONU afin de relancer les pourparlers visant à parvenir à une solution politique durable au conflit régional autour du Sahara marocain.



Au-delà des bonnes intentions, Biden confronté à des défis internationaux complexes



Le président élu des États-Unis Joe Biden et son équipe diplomatique ont promis de rétablir le leadership américain dans le monde, mais au-delà des intentions générales, ils seront immédiatement attendus sur une série de dossiers internationaux complexes.

Pendant la campagne et depuis son élection, l'ancien vice-président de Barack Obama met l'accent sur sa volonté d'en finir avec "l'Amérique d'abord" de Donald Trump, pour proclamer le "retour" d'une Amérique "prête à guider le monde". Des propos qui ont rassuré les alliés européens, ainsi qu'une grande partie de la communauté diplomatique-académique de Washington, mais qui ne disent pas clairement comment il va gérer les crises qui l'attendent dès le 20 janvier. "Les États-Unis doivent être fermes avec la Chine": Joe Biden a annoncé la couleur, comme en réponse à Donald Trump, qui l'accusait d'être "faible" et facilement manipulable.

Représentant d'une classe dirigeante qui a longtemps prôné la coopération avec Pékin, le futur président veut montrer qu'il s'est adapté au consensus émergent côté américain en faveur d'une

compétition sans concession avec l'autre superpuissance.

Reste à mettre en musique cette stratégie et à trouver, comme la nouvelle équipe en affiche l'intention, un juste milieu entre la confrontation idéologique aux accents de Guerre froide menée par l'actuel secrétaire d'État Mike Pompeo et la nécessité de coopérer sur des défis planétaires, comme la pandémie et le changement climatique.

À l'inverse, avec la Russie, Joe Biden s'est engagé à se montrer beaucoup plus dur que Donald Trump, qui n'a jamais caché son envie d'entretenir de bonnes relations avec Vladimir Poutine. Mais il risque d'être rapidement contraint de dialoguer avec Moscou sur plusieurs dossiers internationaux, à commencer par le contrôle des armements.

L'Iran a multiplié les appels à un retour à la situation qui prévalait avant que Donald Trump quitte l'accord international de 2015 pour empêcher la République islamique de se doter de l'arme nucléaire: Washington lève les sanctions imposées depuis 2018 et Téhéran revient dans les clouds de l'accord. Sur le papier, le deal semble conforme au programme de Joe Biden, qui dit vouloir renouer

avec cet accord négocié par l'administration Obama. Mais un simple retour en arrière s'annonce impossible. En Europe comme en Amérique, même les colombes s'accordent à dire que l'accord doit être durci, et élargi à des thèmes brûlants comme les missiles balistiques iraniens et l'attitude jugée "déstabilisatrice" de l'Iran au Moyen-Orient.

Quand bien même Téhéran accepterait de négocier, les tractations s'annoncent ardues, d'autant que les durs du régime semblent en position de force en vue de la présidentielle iranienne de juin.

Joe Biden pourrait revenir à une ligne moins conciliante avec Israël et l'Arabie saoudite, choyés comme jamais par Donald Trump. Mais là aussi, difficile de prédire où il placera le curseur. S'il a fait savoir qu'il maintiendrait l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, où le président sortant l'a transférée en rupture avec le consensus international, il n'est pas clair s'il reviendra ou pas sur l'avalanche d'autres décisions unilatérales favorables à l'entité sioniste prises depuis quatre ans. Ni jusqu'où il poussera le bras de fer avec Ryad en matière de droits humains.

Le président élu hérite d'un accord conclu par son prédécesseur avec les ta-

libans, qui prévoit le retrait total des troupes américaines d'Afghanistan d'ici mi-2021. Sur ce dossier, une certaine continuité est assurée: Joe Biden veut aussi mettre fin à la plus longue guerre des États-Unis. Mais il souhaite maintenir une unité contreterroriste sur place afin d'éviter le chaos provoqué par le retrait d'Irak sous la présidence Obama. Certains experts redoutent qu'un tel changement, même minime, ne fasse capoter l'entente avec les talibans.

Lorsque Barack Obama avait briefé Donald Trump fin 2016, il l'avait mis en garde: les ambitions nucléaires de la Corée du Nord constituent la menace la plus immédiate. Quatre ans plus tard, la tension est retombée, grâce au choix spectaculaire du milliardaire républicain de nouer une relation chaleureuse directe avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. Mais cette stratégie a échoué à freiner la course atomique de Pyongyang – tout comme avait échoué la diplomatie traditionnelle que Joe Biden veut remettre au goût du jour. Et l'accalmie pourrait faire long feu, la Corée du Nord voyant dans le futur locataire de la Maison Blanche un "chien enragé" qu'il faudrait "battre à mort".

En Suède, l'ombre d'un fiasco plane sur les nouveaux vaccins contre la Covid-19

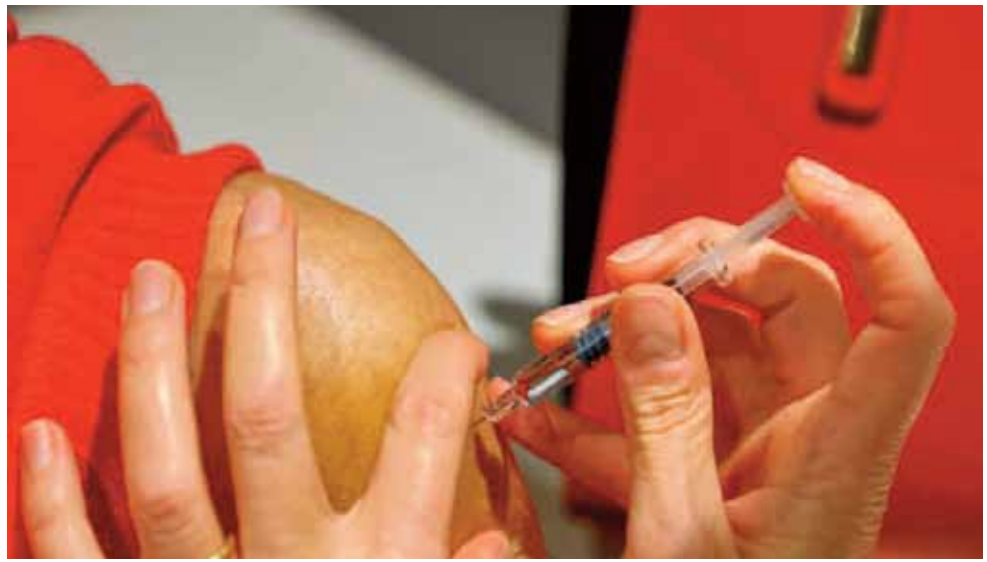
Un vaccin développé à la hâte ? Plus question. Comme des centaines de jeunes compatriotes, Meissa Chebbi est narcoleptique depuis une vaste campagne contre le H1N1 qui, onze ans plus tard, entame la confiance des Suédois envers les antidotes contre le Covid-19. "Je ne recommanderais jamais" de prendre un vaccin développé en urgence, "sauf si vous devez absolument le prendre, en danger de mort", dit à l'AFP la jeune Suédoise de 21 ans. "J'attendrai cinq ans, quand on connaîtra les risques", affirme l'étudiante.

En 2009, les autorités sanitaires locales ont appelé les Suédois à se faire - volontairement - vacciner contre la grippe porcine, avec le Pandemrix produit par le laboratoire britannique GlaxoSmithKline.

Plus de 60% de la population - près de six millions de personnes - avait répondu à l'appel, un record mondial, dans un pays où aucun vaccin n'est pourtant obligatoire. Mais comme Meissa, des centaines de personnes, principalement des enfants et des jeunes adultes, ont développé une narcolepsie du fait d'un effet secondaire du vaccin. En cause: un adjuvant dont le rôle était de démultiplier l'effet immunitaire. "Ca a détruit ma vie", explique Meissa, qui avait onze ans à l'époque. "Je m'endors tout le temps, dans toutes les situations et à des moments inappropriés: à table, lors d'entretiens d'embauche, pendant des discours, des séminaires, à l'université. Je me suis endormie au travail, dans des bus, partout...", énumère la jeune résidente d'Örebro, dans le centre de la Suède.

Près de 440 plaintes sur 702 ont fait l'objet d'une indemnisation par le Fonds d'assurance pharmaceutique, qui a déboursé au total 100 millions de couronnes, environ 10 millions d'euros.

Anders Tegnell, l'épidémiologiste en chef et figure de la stratégie controversée de la Suède contre le Covid-19, faisait partie du groupe d'experts du conseil sanitaire qui a appelé à la vaccination de masse en 2009-2010. "Bien sûr



la décision aurait été complètement différente si nous avions connu les effets secondaires. Mais ils étaient complètement inconnus, une surprise pour tout le monde", affirme-t-il à l'AFP. "Il y a eu un consensus international depuis des années sur le fait que la vaccination était la meilleure chose à faire durant une pandémie et que c'était la seule solution à long terme", plaide le médecin.

Le cas suédois illustre la difficulté des gouvernements à mener des campagnes de vaccination, dans un contexte de doute voire de défiance dans de nombreux pays, mais aussi face à un besoin urgent de cesser une pandémie qui paralyse le monde entier.

Pour Babis Stefanides, un Stockholmien de 36 ans, c'est tout vu: elle ne prendra pas de vaccin contre le Covid-19. "Il y a juste trop d'in-

terrogations", affirme-t-elle. Selon un récent sondage de l'institut Novus, plus d'un quart (26%) des Suédois sont dans son cas et 28% sont indécis. Moins d'un sur deux (46%) prévoit de se faire injecter un des nouveaux vaccins contre le Covid-19, promis pour début 2021.

Pour le directeur de l'Autorité sanitaire suédoise, Johan Carlsson, il faudrait que 60 à 70% de ses compatriotes prennent l'antidote pour stopper l'épidémie. "Tout le monde doit bien réfléchir et décider. Généralement en Suède, la plupart des gens se font vacciner", a-t-il relevé à la télévision dimanche.

Même sans aucun vaccin obligatoire, la Suède peut en effet se targuer d'afficher des taux de vaccination volontaire chez les enfants qui dépassent 90%.

Hannah Laine, une assistante sociale de 37 ans, compte elle bien se faire vacciner, avec son mari mais aussi leurs trois enfants. "Nous devons assumer notre responsabilité morale envers les personnes âgées et les malades. Nous les prendrons, peut-être pas dans notre intérêt mais dans celui de la société", dit-elle à l'AFP.

Un argument contesté par Elisabeth Wiedell, président de l'Association suédoise de narcolepsie. Selon elle, les autorités n'ont pas eu tort de viser une vaccination de masse en 2009, mais elles ont trop appelé au sens de la solidarité des Suédois, souvent soucieux de suivre les consignes officielles. "Il ne faut pas critiquer ou humilier les gens qui choisissent de ne pas se faire vacciner. Si ce n'est pas obligatoire, le choix est libre", plaide la responsable associative.

27 personnes condamnées en Turquie à la prison à vie dans un maxi-procès sur le putsch manqué



Un tribunal turc a condamné jeudi 27 personnes, dont une majorité d'officiers et de pilotes, à la prison à vie à l'issue du principal procès sur une tentative de coup d'Etat ayant visé en 2016 le prési-

dent Recep Tayyip Erdogan. Ces personnes ont été reconnues coupables notamment de "tentative de renversement de l'ordre constitutionnel", de "tentative d'assassinat du président" et d'"homicides volontaires", selon

une journaliste de l'AFP. Parmi les personnes condamnées, figurent notamment des pilotes qui ont bombardé plusieurs sites emblématiques de la capitale Ankara, comme le Parlement, et des officiers qui ont dirigé le coup de force depuis la base militaire d'Akinçi.

Quatre civils, dont l'homme d'affaires Kemal Batmaz, ont en outre été condamnés chacun à 79 peines de prison à perpétuité aggravées. La peine de prison à vie "aggravée", qui comporte des conditions de détention plus strictes, a remplacé dans l'arsenal juridique turc la peine de mort abolie en 2004.

Au total, 475 personnes étaient jugées dans ce procès considéré comme la principale procédure concernant le putsch manqué du 15 au 16 juillet 2016.

Le sort des autres accusés n'était pas encore connu, mais le tribunal devait annoncer sa décision dans la journée de jeudi.

M. Erdogan accuse le prédicateur Fetullah Gülen d'avoir ourdi la tentative de putsch. M. Gülen, un ancien allié du prési-

dent turc qui réside aux Etats-Unis, nie toute implication.

Depuis le putsch avorté, les autorités traquent sans relâche les partisans de M. Gülen et ont déclenché des purges d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne de la Turquie.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été arrêtées et plus de 140.000 limogées ou suspendues de leurs fonctions. Les vagues d'arrestations se poursuivent à ce jour, bien que leur rythme est devenu moins intense cinq ans après la tentative de coup.

D'autres procès, avec un nombre encore plus important d'accusés, sont en cours. Plus de 520 personnes sont ainsi jugées dans un procès en lien avec les activités de la garde présidentielle pendant la nuit du putsch manqué. Pas moins de 289 procès en lien avec la tentative de coup d'Etat se sont déjà achevés, alors que 10 autres se poursuivent. Les tribunaux ont à ce jour condamné plus de 4.100 personnes, infligeant des peines de prison à vie à plus de 2.500 d'entre elles, selon les chiffres officiels.

L'Allemagne prolonge ses restrictions, le reste de l'Europe les allège

L'Allemagne réclame l'interdiction des séjours de ski en Europe et va maintenir ses restrictions anti-virus jusqu'à début janvier, tandis que d'autres pays, France en tête, les allègent progressivement à l'approche de Noël.

Plus de 60 millions de cas de Covid-19 ont été officiellement détectés dans le monde depuis le début de la pandémie, et près de 1,4 million de personnes y ont succombé. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 262.080 morts, suivis par le Brésil (170.769), l'Inde (134.699) et le Mexique (102.739). "Nous devons encore faire des efforts (...) le nombre d'infections quotidiennes se situe encore à un niveau beaucoup trop élevé", a déclaré mercredi soir la chancelière allemande Angela Merkel à l'issue de plus de sept heures de discussions avec les dirigeants des 16 Etats régionaux allemands. Les restrictions décidées lors d'une précédente séance en novembre vont donc continuer à s'appliquer "jusqu'au début du mois de janvier, à moins que nous ayons une diminution inattendue du taux d'infection mais cela est à ce stade improbable", a expliqué la dirigeante. Bars, restaurants, lieux culturels ou encore clubs de sports devraient ainsi rester fermés pen-

dant encore plus d'un mois. L'accès aux magasins sera également restreint.

L'Allemagne comptait mercredi 961.320 cas officiellement déclarés de Covid-19 (+18.633 en 24h) et 14.771 décès (+410, nouveau record), selon l'institut Robert Koch. Et la barre symbolique du million de cas devrait être franchie dans les tout prochains jours.

Mme Merkel a invité les Allemands à ne pas partir à l'étranger durant les vacances de Noël, en particulier au ski. Le gouvernement fédéral et les régions vont ainsi demander à l'Union européenne d'interdire jusqu'au 10 janvier les séjours de ski pour éviter la propagation du virus. La Bavière, très prisée des skieurs allemands, avait annoncé mardi la fermeture de ses stations à Noël. Mais l'Autriche voisine est sur une autre ligne et prévoit l'ouverture de ses pistes.

L'Europe occidentale commence à récolter les fruits d'un confinement sévère, et la France a annoncé mardi soir un allègement des restrictions à petits pas à l'approche de Noël. Si la situation sanitaire continue de s'améliorer, le confinement sera levé le 15 décembre pour être remplacé par un couvre-feu national de 21h00 à 07h00, avec une exception pour les

soirées du 24 et du 31 décembre, a annoncé mardi soir le président Emmanuel Macron.

Les petits commerces pourront rouvrir dès samedi, et les déplacements permis dans un rayon de 20 km et pendant trois heures. En revanche bars, restaurants et salles de sport garderont portes closes, au moins jusqu'au 20 janvier.

L'Angleterre, après quatre semaines de confinement, va aussi rouvrir début décembre les magasins non essentiels et mener un programme de dépistage massif. "Cela ne peut pas être un Noël normal et le chemin est long jusqu'au printemps", a averti le Premier ministre britannique Boris Johnson.

Au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe avec plus de 55.000 morts, la pandémie a ravagé les secteurs de l'aviation, du tourisme, de la distribution, la restauration, des lieux de vie nocturne ou encore les salles de gym. Le PIB devrait connaître une chute inédite de 11,3% en 2020, soit la pire contraction de l'économie britannique en plus de 300 ans, alors que le gouvernement a dévoilé mercredi son plan budgétaire face à "l'urgence économique".

Aux Etats-Unis, les autorités de Los Angeles ont décidé la fer-

meture depuis mercredi soir et pour au moins trois semaines des restaurants, brasseries et bars. Et le secrétaire à la Santé en Californie Mark Ghaly a appelé à éviter les grandes réunions de famille traditionnelles à l'occasion de Thanksgiving, affirmant qu'il avait interdit à sa propre mère de le rejoindre pour célébrer cette fête jeudi. "Il est important de dire non même quand il s'agit des personnes les plus proches de notre famille", a-t-il souligné.

Mais les aéroports du pays sont bondés comme jamais depuis le début de la pandémie et les files d'attente pour se faire tester sont interminables. Or, l'épidémie ne faiblit pas aux Etats-Unis, avec mercredi près de 200.000 contaminations et plus de 2.400 morts en 24 heures. La dernière fois que le nombre de morts quotidiens avait dépassé les 2.400 en une journée remonte à début mai. Les responsables américains ont cependant tenu à rassurer la population, indiquant que les campagnes de vaccinations allaient bientôt commencer.

L'immense logistique nécessaire à la distribution de millions de doses du vaccin Pfizer/BioNTech est prête, ont-ils assuré, précisant prévoir de distribuer 6,4 millions de doses sitôt reçu le feu

vert de l'Agence des médicaments attendu pour dans moins de trois semaines. Et "40 millions avant la fin de l'année", a dit le général Gus Perna, le chef des opérations de l'opération Warp Speed, montée par le gouvernement de Donald Trump pour soutenir le développement et la distribution des vaccins.

La Commission européenne devait approuver pour sa part un nouveau contrat avec la société américaine Moderna pour la fourniture de jusqu'à 160 millions de doses de vaccin. Il s'agit du sixième contrat conclu par l'UE avec un laboratoire pharmaceutique.

L'Espagne et l'Autriche ont annoncé de leur côté qu'elles entameraient en janvier une campagne de vaccination. Ce sera dès fin décembre-début janvier en France.

Au Japon, jusque là relativement épargné, Tokyo exhorte ses habitants à éviter les sorties non essentielles et demande aux commerces servant de l'alcool de fermer plus tôt alors que le nombre d'infections au coronavirus est en augmentation dans le pays, ont indiqué mercredi des médias locaux.

Au Pakistan, les hôpitaux sont proches de la saturation et les autorités craignent une seconde vague plus meurtrière que la première.



Le coronavirus n'est pas une excuse, il faut bouger, somme l'OMS

La pandémie de Covid-19 ne doit pas être une excuse, "il faut rester actif" quel que soit son âge et son état de forme, encourage l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a publié mercredi ses nouvelles directives sur l'activité physique. "Si nous ne restons pas actifs, nous courons le risque de créer une autre pandémie de mauvaise santé. Le résultat d'un comportement sédentaire", a mis en garde Ruediger Krech, chargé de la promotion de la santé à l'OMS.

La pandémie et les mesures de confinement ont restreint les déplacements et encouragé les comportements sédentaires de type "binge watching" (visionnage en rafale), assis sur un canapé.

Pour l'heure, il n'y a pas encore de statistiques fiables, mais les confinements, restrictions de déplacements, fermetures de salles de sport ou de danse ont poussé beaucoup de gens à rester chez eux et interrompu les habitudes d'une activité physique régulière.

Même avant la pandémie, la majorité des gens ne bougeaient pas assez, souligne l'OMS dans ces directives qui encouragent tout un chacun à bouger plus.

L'activité physique régulière est essentielle à la santé physique et mentale et pour prévenir les maladies cardiaques, le diabète de type 2 et le cancer. Elle aide aussi à réduire la dépression, l'anxiété et le déclin cognitif, améliore la mémoire et stimule la santé cérébrale

de manière générale.

"Chaque mouvement compte", souligne dans un communiqué le directeur général de l'agence onusienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus, reprenant le slogan de ces nouvelles directives. "Être physiquement actif est indispensable pour la santé et le bien-être, cela peut aider à ajouter des années de vie et de la vie aux années".

Et tout le monde peut et doit bouger: jeunes, vieux, femmes enceintes, quelle que soit la forme physique.

Entre quatre et cinq millions de décès pourraient être évités chaque année si la population mondiale était plus active physiquement, souligne le document.

Pour l'OMS, les adultes devraient pratiquer au moins "150 à 300 minutes d'activité physique aérobique d'intensité modérée ou au moins 75 à 150 minutes d'activité physique aérobique d'intensité soutenue ou une combinaison équivalente d'activité physique d'intensité modérée et soutenue par semaine pour en retirer des bénéfices substantiels". Et surtout n'oubliez pas la musculation deux fois par semaine.

Pour les enfants et les adolescents, l'agence recommande "au moins 60 minutes par jour en moyenne d'activité physique essentiellement aérobique d'intensité modérée à soutenue et ce, tout au long de la semaine".

Et l'OMS ajoute en rouge dans le résumé des recommandations: "LIMITER le temps de sédentarité, et en particulier le temps de loisir passé devant un écran".

Selon l'agence, un quart des adultes et 80% des adolescents ne remplissent pas ces objectifs. Un phénomène inquiétant parce que la sédentarité, qui figure pour la première fois dans les directives, a des conséquences sur la santé et peut susciter toute une palette d'effets délétères pour la santé.

Au niveau mondial, cette inactivité coûte cher en soins direct - 54 milliards de dollars, et 14 milliards de plus en pertes de productivité.

Fiona Bull, qui s'occupe de l'unité d'activité physique de l'OMS, a souligné que les bracelets connectés et autres montres intelligentes pouvaient être fort utiles pour aider les gens à bouger plus. "Nous avons tendance à sous-estimer combien de temps nous sommes sédentaires", a-t-elle expliqué, indiquant que l'agence essaye de rendre ces objets plus largement disponibles.

Pour ne pas décourager, les directives mettent en exergue "à quel point les activités que vous pouvez faire tous les jours comme partie intégrante de votre vie quotidienne que ce soit à la maison, dans les transports ou au travail, sont bénéfiques", a souligné M. Krech.



Le Mexique veut en finir avec le "machisme qui tue"

Le gouvernement mexicain veut mettre fin au "machisme qui tue" quelque 3.800 femmes chaque année au Mexique. "Le machisme tue, détruit la vie des femmes et limite le développement de notre pays", a déclaré mercredi la ministre de l'intérieur Olga Sanchez à l'occasion de la Journée internationale de l'ONU contre la violence à l'égard des femmes. Insistant sur la nécessité de "ne plus reproduire le système culturel machiste et patriarcal" très ancré au Mexique, Olga Sanchez a estimé que ce pays a une "dette historique" envers les femmes. "Nous avons une dette historique envers les femmes, en particulier envers les victimes de la violence, et nous ne pouvons pas permettre l'impunité", a-t-elle martelé.

Selon les chiffres de l'Institut national des statistiques cités par la ministre, environ 3.800 femmes sont assassinées chaque année au Mexique. Ces dix dernières années, six femmes sur dix ont subi une agression.

Les statistiques montrent également qu'en moyenne 32 filles âgées de 10 à 14 ans deviennent mères chaque jour à la suite d'abus sexuels, et qu'une sur quatre a subi

des violences en milieu scolaire.

L'impunité dont bénéficient les agresseurs au Mexique est particulièrement problématique puisqu'en moyenne seule la moitié des meurtres classés comme féminicides sont condamnés.

Dans certains États mexicains l'impunité atteint même 98%, selon un rapport présenté mercredi lors de la conférence matinale quotidienne du président Andrés Manuel López Obrador (AMLO).

A cette occasion, le président mexicain a souligné que le phénomène d'agression contre les femmes vient des "conditions de pauvreté et d'inégalité économique".

Mercredi, des défilés d'organisations féministes ont été organisés dans la capitale et dans d'autres villes du pays, sous protection des autorités et des organisateurs.

Le 9 novembre, la police de la station touristique de Cancun (est) a tiré des coups de feu en l'air alors que des manifestants, pour la plupart des femmes, protestaient devant l'hôtel de ville après le meurtre brutal d'une jeune femme. Cet incident - sans précédent au Mexique - avait suscité de nombreuses critiques dans le pays ainsi qu'à l'étranger.



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉLICAT	COMPREND	VIEUX COIFFEUR ARTICLE	BATTENT LE PAVÉ	VANITEUX	ACTEURS	CUBE RÈGLE PLATE	ENTRAÎ- NÉES
ACCIDENT					ENLEVER		
ROSE POUR ÉROS							UNION DES CORPS
PARTIE D'UN DOIGT		SAVOIR- FAIRE			SÉRAPHIN	LETTRES DE SAPE HIC	
				VÈNÈRE FRIPON			
DOUCER- EUX EN ÉLNE		BRANLÉE GÈNE					
			CIGARETTE			FORME D'ÊTRE SORTIE	
FLANCHE	CORDO- NNIER	VIEILLE CITÉ	UN ALLEMAND	CRACK EN ROUGE			ACCRO- CHAGE
UN BON TIREUR					NAZI FLAIRE		PETITE ÎLE
						FIN DE CITATION	
RECTIFIÉS CAPITALE DE L'UKRAÏNE		PÏGE FIN D'ANNÉE		AUTORITÉ POSSESSIF			
			BILLOT			MONSIEUR ET MADAME	
FEMME CHARM- ANTE			CONTRE			PRONOM PERSONNEL	

Solution mots flechés d'hier

GONDOLÉ	QUARTIER DE RABAT	BORNÉ ARTICLE	DANS LE VENT	SAIGREND	GÂNE	A	PE BAS EN HAUT RAIE	BASIQUE
BLOUSE	TAB	LIÈRE	SUPER	TOP				
CONCENT- RATION	A	T	T	E	N	T	I	O
IL	ATTACHER	U	ENZYME	PARTIE DU TARSE	RS	ACIDE NUCLÉIQUE	A	R
PRONOM PERSONNEL	EN ALSACE ARTICLE	LS	A	EN AOUT LISIÈRE	A	O	M	A
G	U	I	S	SONNE	R	E		
PLANTE PARASITE NEON	NE	ERG	SUER					
PERE	E	E	E	ASSASSIN	ARTICLE EPIGRAMME	E	T	DÉPOLIS
DARON	RÉCÉPIS SÉ	HYMNE CHEVILLE TORTUE	O	D	E	RÈGLE PLATE	T	E
NOTE	R	E	SACRÉ	U	COLÈRE	QUARTIER DE BOULAZIN	L	A
DISCIPLI- NE DE FER	E	S	C	R	I	M	E	S
LETTRES DE CÉSAR ESSAIM	C	S	R	R	O	U	E	O
N	U	E	E	À L'ENVERS ARTÈRE	E	UR	BALAIS	A

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentalab
Alain Bouïthy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumine Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Arbre des cours d'école.
- II. Perte de mémoire.
- III. Petit verre. Agence française pour la recherche.
- IV. Perfectionnées.
- V. Largeur. Jeu de construction.
- VI. Particule. Précède le colon.
- VII. Col rouge. Fruit...défenseur.
- VIII. Manière. Un cheval volant, ça vous laisse complètement médusé!
- IX. Académie. Appétit pour la bonne chair.
- X. Bijoux. Condition.

VERTICALEMENT

- 1. Il a la folie des grands.urs.
- 2. Insécable. Serpenteaire.
- 3. Erre. Trousseau.
- 4. Petite voie. Ecot.
- 5. Qui s'y frotte s'y pique. On l'a sur le bout de langue.
- 6. Devant la Vierge. Têtes prêtes à exploser.
- 7. L'article de la mort.
- 8. Rein en capilotade. Variation.
- 9. Irlande. Armée secrète.
- 10. Eprouvent.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	K	I	L	O	G	R	A	M	M	E
2	L	O	U	V	E		D	O	U	X
3	E	D	E	N	T	E		I		T
4	P	E		I	T	O	U		T	E
5	T	E	L		E	N	T	I	E	R
6	O	S	I	E	R		I	N	T	I
7	M		R	M		C	L	O	U	E
8	A	M	A	I	G	R	I		S	U
9	N	O	I	R		U	T	E		R
10	E	U	T		S	T	E	R	N	E

Grilles de sudoku

Facile

4		6						2
5	8	7		2	6	3		
				3	7		5	
			9	2		8	1	
	9	3		8	4			
8	2		4	1				
9		3	7					
		2	5	8		1	3	6
6						9		4

Moyen

	9			8		3	6	
6		7	9			2		
	3		4					
	8	4				6		
2							4	
	4			7	9			
			1			7		
	5		8	6			3	
1	6	2					4	

Difficile

		2		5				
8			1	9				3
4	1		2				8	
	4			5	3			
				8				
			7	2		4		
	6			9		3	2	
2				7	6			8
		1			6			

Expert

2	5				6		4	
	1				2			
		5		2	9			
		6				8		
		1			4			
	7			9				
		7	3	1				
		6				9		
8	4					7	6	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	2	8	6	4	5	3	9	7
3	6	7	9	8	1	4	2	5
4	9	5	3	2	7	1	6	8
8	4	1	2	5	6	7	3	9
5	7	2	1	9	3	8	4	6
6	3	9	4	7	8	2	5	1
9	1	6	7	3	4	5	8	2
7	5	4	8	6	2	9	1	3
2	8	3	5	1	9	6	7	4

Moyen

4	6	8	5	7	9	3	1	2
1	5	2	3	8	6	9	7	4
3	7	9	1	2	4	8	6	5
2	1	7	6	5	3	4	8	9
6	3	4	8	9	1	5	2	7
9	8	5	2	4	7	6	3	1
8	4	1	9	6	2	7	5	3
5	9	3	7	1	8	2	4	6
7	2	6	4	3	5	1	9	8

Difficile

5	4	3	6	2	1	8	9	7
2	9	6	8	7	3	4	5	1
1	8	7	9	4	5	2	6	3
3	1	8	5	9	4	6	7	2
4	6	9	2	3	7	1	8	5
7	2	5	1	6	8	9	3	4
6	5	4	7	8	2	3	1	9
8	3	1	4	5	9	7	2	6
9	7	2	3	1	6	5	4	8

Expert

7	6	1	5	3	9	8	2	4
8	9	4	7	1	2	6	5	3
3	5	2	4	6	8	7	9	1
4	1	5	9	7	3	2	6	8
2	7	9	6	8	4	3	1	5
6	8	3	1	2	5	9	4	7
1	3	8	2	4	6	5	7	9
5	4	6	3	9	7	1	8	2
9	2	7	8	5	1	4	3	6

Le Maroc et l'Italie expérimentent des solutions innovantes pour fluidifier les procédures d'import/export

Les ports de Casablanca et de La Spezia en Italie expérimentent de nouvelles solutions innovantes pour fluidifier les flux de marchandises et créer un couloir logistique international, dans le cadre du programme d'innovation de l'Agence nationale des ports (ANP), et du programme européen FENIX.

L'objectif recherché à travers ce programme consiste à optimiser et simplifier les procédures d'import/export entre les ports de l'ANP et les ports de l'Union européenne, indique un communiqué conjoint de l'ANP, de Portnet et du port de La Spezia.

Cet objectif pourra être atteint grâce à la normalisation des échanges électroniques entre les Douanes, organismes de contrôle, opérateurs de manutention, autorités compétentes aux standards internationaux à travers le guichet unique du commerce extérieur Portnet et la reconnaissance mutuelle des formalités de contrôle, ainsi que l'exploitation de nouvelles technologies telles que l'Internet des Objets (IOT), fait savoir la même source.

La première phase du projet pilote relatif à l'International Fast & Secure Trade Lane a été initiée ces derniers jours, rapporte la MAP. Cette phase concerne l'échange anticipé des données logistiques entre les acteurs impliqués dans le couloir logistique en Italie et au Maroc et l'interopérabilité des systèmes d'information présents dans les ports de La Spezia et de Casablanca.

La deuxième phase concerne, selon la même source, l'échange des documents relatifs aux contrôles douaniers des marchandises en provenance de La Spezia, et l'utilisation du scellé électronique des conteneurs. Aujourd'hui, la première phase est en cours de démarrage au port de Casablanca en concertation avec les différents partenaires.

Le projet est mis en place en vertu d'un protocole d'accord signé entre l'ANP, Portnet et l'Autorité du système portuaire de la mer ligurienne orientale qui vise à simplifier et compléter les flux informatifs grâce à l'utilisation de l'IOT ainsi qu'à harmoniser et numériser progressivement les flux documentaires entre les différents acteurs impliqués, en exploitant également des outils innovants tels que Block Chain et intelligence artificielle.

L'accès aux services financiers formels demeure limité et inégal

Un rapport sur la Stratégie nationale d'inclusion financière appelle à dépasser les paradigmes «classiques» et à investiguer des modèles alternatifs



Considérée comme une composante importante des modèles de développement des pays, l'inclusion financière ne cesse de gagner en importance et de susciter l'intérêt des autorités publiques et des organismes internationaux soucieux de lutter contre la pauvreté et de favoriser le bien-être social et économique des populations.

« Au Maroc, plusieurs initiatives ont été entreprises par différents établissements au cours de la dernière décennie afin d'élargir l'accès aux services financiers au profit des différents segments de la population, particuliers et entreprises », souligne Bank Al-Maghrib et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration dans un premier rapport sur la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF).

Comme le relève cet important document, qui porte sur les principales étapes franchies dans le processus de la SNIF depuis son lancement en 2016 jusqu'à 2019, année au cours de laquelle les travaux de mise en œuvre ont été initiés, le Royaume a connu une forte croissance du marché financier aussi bien en volume qu'en valeur. Une évolution marquée par une hausse importante du nombre de comptes bancaires (+26%) et d'épargne (+19%), de cartes bancaires (+32%) et de crédits aux particuliers (+15%).

Selon la Banque centrale et le ministère de l'Economie et des Finances, la progression a également été importante en « valeur », avec une forte évolution depuis 2010 sur les dépôts des particuliers (+41%), des échanges scripturaux en termes de nombre (+82%) et de montant

(+12%) ainsi que les encours des crédits aux particuliers (+51%).

En ce qui concerne l'assurance, BAM et le ministère ajoutent que les primes non vie ont crû de 37% sur cette même période.

Mais en dépit des progrès réalisés au cours de la dernière décennie, l'accès aux services financiers formels aux différents segments de la population, particuliers et entreprises, demeure limité et inégal au Maroc.

En effet, l'analyse des données du côté de la demande sur la pénétration des services financiers auprès des particuliers et des entreprises révèle une performance mitigée du Maroc.

Par ailleurs, concernant les particuliers, il ressort des résultats de la dernière enquête Findex que « seulement 29% des adultes marocains possèdent un compte dans le circuit bancaire formel soit un niveau en deçà de celui de la région MENA (44%) ».

Rappelons que cette enquête, conduite par la Banque mondiale en 2017, met en évidence « des disparités significatives entre certaines catégories de la population en comparaison avec des pays du même niveau de PIB par habitant ».

Le principal obstacle à l'inclusion financière des Marocains serait le manque de fonds, à en croire l'enquête. Les frais de tenue de compte, la distance, l'absence de justificatifs ou le manque de confiance sont également évoqués, ainsi que la faible couverture de certaines zones par les points d'accès des institutions financières.

Quoi qu'il en soit, et quand bien même de nombreuses actions mises en œuvre par les différents acteurs ont permis une progression en vo-

lume et en valeur, « un véritable choc d'inclusion financière s'avère nécessaire pour combler les écarts les plus significatifs en termes de pénétration des services financiers entre femmes et hommes, ruraux et urbains, jeunes et adultes », estime le rapport.

Selon Bank Al-Maghrib et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, « ce choc d'inclusion ne pourrait être réalisé qu'en dépassant les paradigmes des modèles classiques et en investiguant des modèles alternatifs qui ont favorisé des sauts considérables en termes de pénétration et d'utilisation des services financiers à l'échelle internationale ».

Dans cet important document, qui « rappelle les conclusions des travaux de diagnostic et le bien-fondé de ladite stratégie d'une part, et met en lumière les réalisations majeures dans le cadre de la phase de formulation, d'autre part », il est aussi indiqué que la Stratégie nationale d'inclusion financière est venue combler les écarts dévoilés par le diagnostic et ainsi mettre en place des solutions idoines pour explorer le gisement de progrès qui demeure important.

Le rapport fait remarquer que « la stratégie a fixé un cap à l'ensemble de l'écosystème et a mis en place un cadre de coordination et de collaboration national autour des axes clairement définis suivant une approche participative ».

Il est à noter que vu l'état des lieux de l'inclusion financière au Maroc, comparé aux pays du même niveau de PIB par habitant, la stratégie nationale ambitionne d'atteindre, puis dépasser le niveau de pénétration « pertinent » pour le Maroc réduire les écarts d'inclusion les plus significatifs

ainsi que de tirer profit de l'inclusion financière comme levier d'inclusion économique et sociale.

Selon BAM et le ministère, « dans un premier temps, les efforts entrepris dans le cadre de la stratégie devront permettre d'atteindre le « niveau moyen » de pénétration des services financiers observé dans des pays comparables au Maroc, puis de tendre progressivement vers les meilleures pratiques de pays comparables ».

La deuxième ambition consiste à réduire au maximum les disparités dévoilées par le diagnostic notamment à travers des solutions abordables et simples d'usage, une capillarité et une proximité plus fortes et un effort massif de sensibilisation et de renforcement des capacités des populations sous-desservies ou exclues, poursuivis-ils.

Quant à la troisième ambition, elle est étroitement liée à l'alignement des orientations stratégiques à l'échelle nationale afin d'optimiser l'additionnalité des leviers de l'inclusion financière par rapport aux politiques sectorielles notamment en termes de diffusion et de ciblage des aides et des prestations sociales.

Précisons que la stratégie a été identifiée en tant que l'un des axes du programme développé sous le pilotage de Bank Al-Maghrib en réponse aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi ayant rappelé le rôle que les banques devraient jouer dans l'inclusion et la réduction des inégalités.

Quant au rapport, il est en outre indiqué qu'il présente le bilan des principaux chantiers de la feuille de route qui servira de référence pour les prochaines éditions.

Alain Bouithy

Bank Of Africa enregistre un RNPG en recul au troisième trimestre

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Bank Of Africa (BOA) s'est établi à 1,24 milliard de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en baisse de 16% par rapport à la même période un an auparavant.

Cette baisse résulte notamment de la contribution au Fonds Covid-19 pour un montant de 1 MMDH et de la politique de provisionnement pour renforcer la couverture des risques, a expliqué BOA dans un communiqué.

S'agissant du produit net bancaire (PNB), il a connu une légère hausse de 1% pour le groupe et de 0,8% pour la banque SA, de même pour l'encours des créances à la clientèle qui se sont élevés de 7,8% pour la Banque SA et 3,2% pour le Groupe.

Le résultat net de la banque a, pour sa part, chuté de 12% à 965 millions de dirhams (MDH) - hors

don- au 3ème trimestre 2020 contre 1.093 MDH en septembre 2019, relève la même source qui note qu'en incluant l'impact du don, le résultat net social a baissé de -55% à 492 MDH.

En ce qui concerne le résultat brut d'exploitation, il a progressé de 9,31% -hors don- pour le Groupe et de 7,31% pour la Banque SA, ajoute la même source. En outre, BOA a affiché une optimisation des charges générales d'exploitation -hors don- qui s'inscrivent en baisse de -5,84% pour le Groupe, soit un coefficient d'exploitation de 54,2%, et de -7,04% pour la Banque à fin septembre 2020.

Par ailleurs, BOA a fait savoir que les résultats ont été impactés par la hausse significative du coût du risque de 82% à 2.567 MMDH en consolidé et de 61,5% à 1.090 MMDH en social à fin septembre 2020.

Poursuite de la décélération du rythme baissier des ventes de ciment

Le rythme baissier des ventes de ciment, principal baromètre du secteur du bâtiment et matériaux de construction (BTP), a maintenu son atténuation quasi-continue depuis le mois de juin, passant de -25,1% à fin mai 2020, à -12,5% à fin octobre 2020, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Les ventes de ciment avaient affiché, au terme des dix premiers mois de l'année précédente, une hausse de 3,6%, indique la DEPF dans sa note

de conjoncture du mois de novembre. Concernant les opérations de financement du secteur de l'immobilier, la croissance des crédits à l'habitat a enregistré un léger rebond à partir du mois de juin 2020, pour atteindre +2,2% à fin septembre 2020, après +1,1% à fin mai 2020 et +4,5% il y a une année, fait savoir la même source. Quant aux crédits à la promotion immobilière, ils ont enregistré une quasi-stagnation à fin septembre 2020 (+0,2%), portant la croissance globale des crédits à l'immobilier à +1,6%, au lieu de +3,4% un an plus tôt.

Le reclassement de l'aviculture comme activité agricole salué par les professionnels du secteur

Le projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'exercice 2021 prévoit, dans sa version adoptée par la Chambre des représentants, le reclassement de l'aviculture comme activité agricole. Une mesure tant attendue et revendiquée, depuis plusieurs années, par les professionnels de ce secteur.

Arrivé à point nommé pour donner une lueur d'espoir aux aviculteurs pour une relance post-covid-19 prometteuse, cet amendement de l'article 46 du Code

général des impôts vise à considérer l'élevage de volaille en tant que production animale tout comme l'élevage des bovins, ovins, caprins et camélidés.

Il permettra ainsi aux éleveurs de volaille de bénéficier du régime fiscal agricole qui prévoit une série d'incitations à même de promouvoir davantage la compétitivité de ce secteur qui constitue un levier essentiel pour la préservation de l'emploi, notamment en milieu rural, rapporte la MAP.

"Le reclassement du secteur avicole comme activité agricole est une revendication que la profession réclame depuis 1995, date de création de notre Fédération", a affirmé Chawki Jerrari, directeur de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole au Maroc (FISA), dans une déclaration à la MAP, se félicitant des efforts déployés par la Fédération et ses associations membres dans ce sens.

"Au-delà des aspects fiscaux, c'est une question de principe", a-t-il estimé, expliquant que les éleveurs de volaille devraient effectivement être classés dans le secteur de l'agriculture, puisqu'ils exercent leur activité en milieu rural et subissent, par conséquent, les mêmes contraintes et aléas auxquels font face les fermes

agricoles.

Rappelant que le Maroc était le seul pays à considérer l'aviculture comme activité de commerce de gros, M. Jerrari a souligné que ce reclassement sera bénéfique pour les éleveurs dans la mesure où la fiscalité de l'agriculture est plus avantageuse que celle appliquée aux secteurs industriel et commercial.

La fiscalité agricole est plus favorable dans la mesure où elle prévoit notamment un impôt sur les sociétés (IS) de 20% pour les exploitants qui réalisent un chiffre d'affaires (CA) supérieur ou égal à cinq millions de dirhams (MDH), a-t-il noté, ajoutant que les exploitants dont le CA est inférieur à 5 MDH sont exonérés de cet impôt.

Cet amendement est intervenu après une série de réunions et de concertations de la FISA, l'Association nationale des producteurs des viandes de volailles (APV) et l'Association nationale des producteurs d'œufs de consommation (ANPO) avec les groupes parlementaires pour les convaincre d'adopter ce reclassement de l'élevage de volaille.

Pour ce faire, la Fédération s'est appuyée sur les dispositions du décret n° 2-63-265 du 19 hijja 1384 (21 avril 1965) approuvant la nomenclature marocaine des activités écono-

miques, qui a été abrogé par le décret n° 2-97-876 du 17 ramadan 1419 (5 janvier 1999) approuvant la nomenclature marocaine des activités économiques. Ces dispositions ont, en effet, classé l'élevage de volaille dans la liste des secteurs qui incluent l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière, etc.

D'ailleurs, les revenus générés par les aviculteurs proviennent des cycles de production exercés dans des fermes agricoles pour avoir la viande de volaille et les œufs. Ces cycles sont naturels et ne font l'objet d'aucune transformation à l'aide de machines industrielles.

La crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a contribué à l'effondrement de l'essentiel de la demande provenant de l'écosystème entourant l'aviculture (restauration, hôtellerie, événementiel, etc), plaçant le secteur dans une situation délicate.

La chute de la demande s'est systématiquement traduite par une diminution considérable de l'offre, ce qui a engendré une hausse spectaculaire des prix, avant de s'orienter à la baisse.

"Nous nous attendions à une baisse des prix durant la deuxième quinzaine du mois de novembre. Les aviculteurs ont repris leurs acti-

vités de production et aujourd'hui, le prix du poulet varie entre 11 DH et 11,5 DH", a fait savoir M. Jerrari.

Et de poursuivre: "Nous sommes en train de revenir à des prix très bas. Si ça reste à ce niveau, les professionnels vont pouvoir s'en sortir avec les moindres dégâts. Par contre, la situation serait catastrophique en cas d'un retour à des prix de 6 à 7 DH".

S'agissant de la relance post-covid-19 du secteur, M. Jerrari a relevé qu'elle dépend de l'offre et de la demande. "Nous sommes dans un marché libre. Tant que les mesures sanitaires sont appliquées, la demande devrait rester faible", a-t-il expliqué.

A en croire les chiffres de la FISA, le secteur avicole moderne a produit, en 2019, 732.000 tonnes de viandes de volaille et 6,1 milliards d'œufs de consommation, réalisant un chiffre d'affaire de 32,5 milliards de dirhams (MMDH) avec 160.000 emplois directs et 370.000 emplois indirects. Côté consommation, les viandes de volaille ont atteint 22,1 kg/hab/an, tandis que les œufs 195 unités/hab/an.

S'agissant du secteur avicole traditionnel, il a produit 50.000 tonnes de viandes de volaille et 800 millions d'œufs de consommation.



La mesure prévue par le PLF était revendiquée depuis plusieurs années

Le Groupe Holmarcom et A.P. Moller Capital, partenaires pour le développement de terminaux portuaires céréalières en Afrique

Holmarcom s'est associé à la société de gestion danoise A.P. Moller Capital qui a acquis 49% de Mass Céréales al Maghreb. Objectif : poursuivre conjointement le développement des activités de Mass Céréales al Maghreb en Afrique.

Filiale du Groupe Holmarcom, Mass Céréales al Maghreb assure la manutention de près de la moitié des importations annuelles des céréales en vrac au Maroc, à travers ses deux terminaux de déchargement et de stockage situés dans les ports de Casablanca et de Jorf Lasfar.

Inscrite dans une réelle volonté de développement de ses activités en Afrique de l'Ouest, la société compte, grâce à ce partenariat, accélérer sa politique de croissance dans le continent.

Le Groupe Holmarcom, qui conserve 51% de participations dans Mass Céréales al Maghreb, poursuivra ainsi avec A.P. Moller Capital ses objectifs d'implantation de nouveaux terminaux céréalières dans les ports africains, dans le but de créer des chaînes d'approvisionnement fiables et efficaces qui soutiendront la sécurité alimentaire et créeront des emplois durables.

"Nous sommes ravis de conclure ce partenariat avec A.P. Moller Capital, avec qui nous partageons une ambition et une vision communes pour soutenir les efforts de Mass Céréales al Maghreb à devenir un acteur de premier ordre de la logistique céréalière portuaire en Afrique", déclare Mohamed Hassan Bensalah, président directeur général du Groupe Holmarcom.

La stratégie d'A.P. Moller Capital consiste à investir dans des infrastructures logistiques qui ont fait leur preuve, avec des partenaires locaux solides, en vue de faciliter le développement commercial et éco-

nomique en Afrique.

"Mass Céréales al Maghreb assure aujourd'hui la manutention de près de la moitié des importations des céréales en vrac au Maroc et vise à devenir un acteur majeur de la logistique céréalière en Afrique. En collaboration avec le Groupe Holmarcom, nous sommes fiers de soutenir cette ambition, qui s'inscrit dans le cadre de notre objectif de combiner un retour sur investissement et un impact social positif sur les sociétés africaines", témoigne Kim Fejfer, directeur associé chez A.P. Moller Capital.

Aya Nakamura, la Pop Queen de tous les records



Elle fait danser la planète avec des tubes comme "Djadja" et "Jolie nana" et est l'artiste française la plus écoutée dans le monde. A 25 ans, le phénomène Aya Nakamura confie à l'AFP "faire la musique qu'(elle) aime" et refuse d'être enfermée dans des cases.

Les chiffres donnent le tournis: quatre jours après sa sortie, "AYA", son 3ème opus, a été téléchargé plus de 12 millions de fois sur la plateforme Spotify, devenant ainsi le troisième album le plus écouté au monde... devant celui du groupe AC/DC, selon des chiffres communiqués par la plateforme. A l'évocation de ces chiffres, la chanteuse semble comme prise de vertige: "Waoou je savais pas, c'est vraiment génial", s'enthousiasme-t-elle. "J'étais un peu stressée car je m'étais demandée si je devais faire la même chose que « Nakamura » (son 2ème album), alors que j'avais envie d'autre chose". Pour son nouvel opus, elle explore "le sentiment amoureux sous toutes ces facettes". "Façon Nakamura", bien sûr. Avec des textes directs, comme "Pré-

féré", référence à ses positions sexuelles favorites, le tout sur des tonalités très pop.

Son deuxième album, "Nakamura" (2018) est celui qui a changé sa vie. Porté par les deux hits "Djadja" (700 millions de vues sur YouTube) et "Pookie", il s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires.

Dans "Djadja", elle raconte ses déboires amoureux avec un ex à qui elle demande des comptes: "J'entends des bails atroces sur moi", lui lance-t-elle. "Des bails", comprenez des choses. Et elle poursuit: "A c'qui paraît, j'te cours après ? Mais ça va pas. Mais t'es taré, ouais. Mais comment ça, le monde est tipeu". "Tipeu", petit en verlan. "C'est pas seulement ma façon de parler, j'invente rien", se défend-elle, disant puiser son inspiration dans l'argot de sa banlieue parisienne.

La chanson connaît le succès et se classe même numéro 1 aux Pays-Bas, une première depuis Edith Piaf, avant d'être reprise par le chanteur colombien Maluma, énorme star en Amérique latine et aux Etats-Unis, qui a travaillé avec Ma-

donna et Shakira. Ultime consécration, elle est invitée au festival américain "Coachella", annulé pour cause de Covid-19, un honneur dont seule une poignée de Français peut se targuer, comme Daft Punk et Chris (tine and the Queens). Née à Bamako au Mali, Aya Danioko, de son vrai nom, a grandi à Aulnay-sous-Bois, dans la banlieue de Paris, entourée de musique. Alors qu'elle cherche à percer, elle diffuse ses chansons sur les réseaux sociaux et se fait repérer. Elle choisit le nom Nakamura, en hommage à un personnage de la série américaine "Heroes". En 2015, elle signe avec Warner Music pour la production d'un album, qui sera repoussé d'une année suite à la naissance de sa fille, Aïcha. C'est en 2017 qu'elle accède à la notoriété avec son album "Journal intime", porté par les titres "Comportement" et "Oumou Sangaré", hommage à la chanteuse malienne du même nom.

C'est là qu'elle pose les bases qui deviendront sa marque de fabrique: une langue argotique sur une musique aux tonalités afro-pop. "J'ai imposé mon uni-

vers musical et c'est ce dont je suis la plus fière", explique-t-elle. "Je fais la musique que j'aime même si on veut me mettre dans des cases".

Populaires et universelles, ses chansons, qui font danser Rihanna et Madonna, sont d'abord et surtout écrites du point de vue d'une femme, pour des femmes. C'est en tous cas ainsi qu'elle est perçue par une partie de son public, pour qui l'artiste a brisé des tabous en parlant de sexe et de désir féminins.

Elle sait qu'elle ne fait pas l'unanimité: "Je peux comprendre que certains se disent: « pour qui elle se prend celle-là, à nous narguer avec notre langue française » mais c'est important d'accepter la culture des autres et moi j'ai une double culture", dit-elle.

En attendant, et alors que lui colle à la peau l'image de diva, Aya Nakamura l'assure: "J'ai beau être l'artiste (française) la plus écoutée dans le monde, je reste la mère de quelqu'un, la soeur de quelqu'un et c'est important de partager du temps avec ma famille. C'est ça le plus important".

Vernissage à Salé d'une exposition collective d'art contemporain autour du patrimoine marocain



Le vernissage d'une exposition collective d'art contemporain baptisée "Expo Day" a eu lieu, mardi à Salé, à l'initiative de la plateforme des Jeunes de Sidi Abdellah "Badir Salé", mettant en avant diverses facettes du patrimoine marocain.

Cette exposition collective (25-30 novembre), qui rassemble trois artistes marocains et amateurs d'art, à savoir Zineb Naou, Zakaria Bassin et Nouha Fennich, vise à mettre en avant leur passion, leur parcours, leurs techniques et particularités, ainsi qu'à renforcer les liens entre disciplines artistiques et soutenir les jeunes artistes de Salé.

L'attrait de cette exposition réside dans la grande variété des œuvres exposées, notamment des œuvres figuratives, abstraites, conceptuelles, spontanées, de petit à grand format, à des prix bas ou élevés. Dans une déclaration à la MAP, l'artiste-peintre Nouha Fennich a expliqué qu'elle s'inspire du patrimoine marocain, de l'ancienne médina et de la nature. "Pour cette exposition, j'ai choisi trois thèmes, le pre-

mier intitulé "Le Maroc, mon amour" où je mets en avant la beauté de l'architecture des maisons marocaines", a-t-elle indiqué. Elle a relevé qu'une partie de ses toiles travaillées avec la technique des œuvres impressionnistes repose sur la beauté de la nature, ajoutant que d'autres peintures font partie d'un nouveau projet grandeur nature, visant à dessiner des toiles en grand format dont les dimensions sont les mêmes que celles de l'objet représenté.

Liée à une belle passion qu'est le dessin, Zineb Naou qui cumule à la fois le métier de professeur d'arabe pour les non-arabophones a confié qu'elle adorait dessiner depuis son jeune âge. Pour cette artiste amatrice et autodidacte, ses tableaux représentent aussi la femme marocaine vêtue d'habits traditionnels et de bijoux artisanaux, pour pérenniser les traditions marocaines.

Se basant sur la technique de l'art abstrait, l'artiste tente à travers ses œuvres d'exprimer ses ressentis et ses sentiments. La femme est toujours présente dans ses

toiles, compte tenu de son importance et du rôle qu'elle joue dans la société. De son côté, le président du Centre marocain de la créativité pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE), Adnane Addoui, a indiqué que l'objectif de la plateforme "Badir Salé" tend à inciter la créativité chez les jeunes slalouis, à soutenir leurs projets de développement et à les encourager à créer des projets à forte valeur ajoutée et générateurs d'emplois. Il a également mis en avant le rôle de la culture en tant que mécanisme et facteur de développement, soulignant le rôle des jeunes, leur contribution et leur apport à la société. La plateforme des jeunes de Sidi Abdellah "Badir Salé" est le fruit d'un partenariat entre l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) - Préfecture de Salé et le Centre marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE), ayant pour objectif d'améliorer l'employabilité des jeunes en renforçant leurs capacités et en encourageant les projets générateurs de revenus.



L'appel de Johnny Depp rejetée dans l'affaire "The Sun"

La justice britannique a rejeté mercredi la demande de la star hollywoodienne Johnny Depp de faire appel après avoir perdu son procès en diffamation contre le tabloïd britannique The Sun, qui l'avait décrit en mari violent envers Amber Heard. Cette décision n'est toutefois pas définitive: l'acteur américain dispose jusqu'au 7 décembre pour s'adresser directement à la cour d'appel. "J'ai refusé au plaignant l'autorisation de faire appel", a indiqué le juge Andrew Nicol. "Je ne considère pas que les motifs d'appel invoqués aient des perspectives de réussite raisonnables, et il n'y a pas d'autre raison impérieuse pour laquelle la demande

d'appel devrait être accordée". Début novembre, l'acteur d'"Edward aux mains d'argent" et "Pirate des Caraïbes" avait perdu son procès en diffamation contre News Group Newspapers (NGN), société éditrice du Sun, qui l'avait qualifié de "frappeur de femmes". Le couperet était tombé après trois semaines d'audiences, en juillet, à la Haute Cour de Londres, souvent en présence du comédien de 57 ans et de son ex-femme Amber Heard, 34 ans, qui avaient donné lieu à un déversement de révélations peu reluisantes sur leur vie privée. Addiction à la drogue, accusations de tromperies et même excréments retrou-

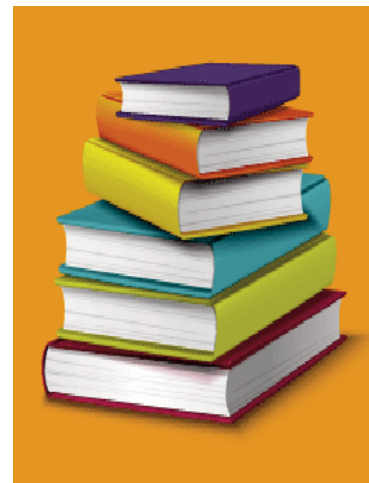
vés dans le lit conjugal avaient été discutés, alimentant les Unes des tabloïds. S'appuyant essentiellement sur les déclarations de l'actrice, le Sun avait invoqué 14 épisodes de violences, tous contestés par Johnny Depp. Début novembre, le juge Nicol avait tranché en faveur du tabloïd, estimant dans son premier jugement que les qualifications du Sun étaient "substantiellement vraies" car "la grande majorité des agressions présumées ont été prouvées". Mercredi, ce même juge a aussi ordonné à Johnny Depp de payer un peu plus de 628.000 livres (705.000 euros) au Sun pour couvrir ses frais judiciaires.

Bouillon de culture

Parution

"Chez l'empereur Covid-19" est l'intitulé d'un nouveau livre de l'écrivain et journaliste Abdelaziz Koukas, publié récemment aux éditions "Al-Nawras". Dans cet ouvrage de 168 pages, l'auteur traite des problématiques tristes et épineuses résultant de l'épidémie du coronavirus (Covid-19) à travers une compilation d'articles, notant que son essai a pour vocation d'évoquer des questions complexes par le biais d'une réflexion profonde, "sans pour autant oser m'incruster dans les affaires des spécialistes scientifiques, historiens, sociologues, anthropologues, philosophes ou autres".

Ces écrits, qui s'inspirent du coronavirus, tentent d'appréhender l'essentiel du contexte en opérant des projections symboliques, culturelles, politiques et sociétales, dans l'objectif de "cerner les mutations que la Covid-19 a imposées à nos valeurs universelles", a-t-il expliqué. "En tant qu'écrivain et journaliste, je médite et essaye de comprendre les fondements des transformations que la pandémie du Coronavirus est susceptible d'imposer aux valeurs, comportements, structures, relations et idées", a noté l'auteur.



Coup d'envoi du Festival maghrébin du film d'Oujda



La neuvième édition du Festival maghrébin du film d'Oujda (FMFO) a été ouverte, mercredi soir en version digitale, sous le thème «Oujda, Carrefour du Cinéma Maghrébin». Le Festival, qui se poursuivra jusqu'au 29 novembre courant, revient cette année en force, plus mobilisé que jamais, pour honorer son rendez-vous annuel malgré la conjoncture actuelle liée à la pandémie du Covid-19.

Pour l'association Ciné-Maghreb, organisatrice de cet événement, le format digital choisi pour cette édition permettra une rencontre virtuelle avec un large public des pays du Grand Maghreb et au-delà. L'objectif étant de «contribuer à l'animation de la scène artistique maghrébine et au renforcement des liens entre les peuples et les cultures».

Le directeur du Festival, Khalid Sli a affirmé à l'ouverture de cette édition que le FMFO n'a cessé d'évoluer et de gagner en maturité et en notoriété au fil des éditions avant de parvenir à ériger la ville millénaire d'Oujda en véritable destination cinématographique maghrébine et arabe.

Cette manifestation cinématographique a grandi grâce à la persévérance, la patience et au grand travail consenti par les différents partenaires, institutionnels et privés, mais aussi grâce aux passionnés du 7ème art et aux médias, a

ajouté M. Sli, également président de l'association Ciné-Maghreb.

La cérémonie d'ouverture a été marquée notamment par la présentation du jury de cette édition et des films retenus pour la compétition officielle, et par l'hommage rendu au comédien Azelarab Kaghat, figure emblématique du cinéma marocain, et ce en reconnaissance à son brillant parcours dans le domaine.

Fidèle à lui-même et à ses valeurs de partage et de transmission, le Festival Maghrébin du Film d'Oujda a prévu un ensemble d'ateliers, de masterclass et de webinaires avec des personnalités de renom, connues dans la diaspora cinématographique du Maghreb.

En ce qui concerne la compétition officielle des films, 12 courts métrages et 6 longs métrages seront diffusés sur la plateforme digitale du Festival (www.festivalmaghrebinfilm.ma), créée spécialement pour cette édition inédite.

Le jury de cette manifestation cinématographique, organisée par l'Association Ciné Maghreb, est présidé par le réalisateur, scénariste et producteur marocain Abdeslam Kelai. Les autres membres du jury sont le réalisateur mauritanien Sidi Mohamed Cheiguer, l'actrice algérienne Rym Takoucht, l'actrice tunisienne Aicha Ben Ahmed et le réalisateur libyen Osama Regz.

L'ordre mondial se dégrade

Horizons



La plupart des experts et des chercheurs s'accordent à dire que la nouvelle pandémie de la Covid-19 marquera un revirement historique qui séparera l'avant et l'après-coronavirus. Beaucoup se pressent pour démontrer le bien-fondé de cet avis et ses implications.

Des analyses ont aussi établi des conceptions sur la forme de l'ordre mondial post-coronavirus, ses structures et ses modes de souveraineté et d'influence. Force est de constater que les preuves et prémices sont légion à indiquer que nous vivons les premiers pas de la transition vers un nouvel ordre mondial.

Certaines d'entre elles concernant les incertitudes et les lacunes croissantes entourant ce qu'on appelle le modèle de domination américain, à la fois en raison des événements de la récente élection présidentielle et de l'incapacité à contrôler l'apparition du nouveau coronavirus.

D'autres sont liées à l'émergence de nouveaux concurrents, la Chine en tête. Celle-ci continue de grimper à une vitesse record vers la première place mondiale, au plan économique tout d'abord. Selon de nombreux rapports européens publiés récemment, l'économie chinoise se hisse rapidement au premier rang mondial, à un

taux de croissance record de 6%.

La Chine a entrepris de créer des blocs régionaux et internationaux solides, dont le plus récent est le nouvel accord de partenariat économique régional, qui inclut les pays de l'ANASE, ainsi que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée du Sud. Le bloc regroupe environ un tiers de la population mondiale et de la production économique mondiale.

Ajoutons à cela l'initiative Ceinture et route («Belt & Road»), qui devrait redessiner la carte du commerce mondial, et nous sommes devant une superpuissance capable de prendre la tête de l'économie mondiale. Le Times l'a récemment souligné, considérant que le leadership de la Chine sur le système de sécurité mondiale est désormais une question de temps.

Cette reconnaissance s'inscrit dans un contexte où l'on exprime des doutes sur la popularité du modèle chinois à l'échelle mondiale. Par ailleurs, elle reflète une appréhension occidentale de l'ascension accélérée de la Chine au sommet de l'ordre mondial.

Bien d'autres choses témoignent des interactions préalables à la prochaine vague de changements dans la structure de l'ordre mondial. Il y en a qui se rapportent au comportement politique de la Chine. Son attitude a

relativement changé, révélant ainsi la volonté des dirigeants chinois d'éviter de se précipiter d'entrer en collision avec les Etats-Unis. Mais cela exprime aussi un vif désir de défendre les intérêts stratégiques chinois.

D'autres changements se rattachent aux positions occidentales sur l'ordre mondial actuel. Critiquant le Conseil de sécurité de l'ONU, le président français Emmanuel Macron s'est adressé à un magazine parisien en affirmant : «Je suis obligé de constater que le Conseil de sécurité des Nations unies ne produit plus de solutions utiles aujourd'hui». «Les Etats-Unis ne nous respecteront en tant qu'alliés que si nous sommes sérieux avec nous-mêmes, et si nous sommes souverains avec notre propre défense».

A ces propos marquants s'ajoutent les positions antérieures du président Macron pour qui l'OTAN est en «mort cérébrale», et dans lesquelles il appelle à repenser l'Alliance atlantique. Il en va de même pour les positions bien connues des grandes puissances comme la Russie et la Chine sur les pratiques des instances internationales.

Tout compte fait, l'insatisfaction à l'égard de l'ordre mondial ne cesse de grandir. Le rythme du changement ne peut que s'accélérer dans un tel état de fait.

Dans les pays arabes, au milieu de ces interactions internationales, on se soucie d'assurer ne serait-ce que peu d'influence sur les équations futures. En vérité, c'est peut-être insaisissable dans un contexte de vulnérabilité sans précédent des institutions d'action collective arabes.

Mais on doit se rendre compte que les règles d'un nouvel ordre mondial ne se feront pas dans quelques années. Il faudra peut-être une décennie ou deux pour que la stratégie et le leadership de la prochaine ère soient clairs.

Donc, la balle est toujours dans le camp arabe pour sortir du dédale de problèmes qui guettent nombre de pays et menacent leur présent et leur avenir. On doit saisir les occasions d'influencer le futur ordre mondial.



Par Salem AlKetbi
Politologue émirati et ancien candidat
au Conseil national
fédéral

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 53/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 22/12/2020 A 10h, 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE DES ROUTES RURALES
Objet Contrôle de la qualité des travaux d'aménagement de la liaison reliant RP2016 et Talzegui sur 6,300 km (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois Mille dirhams (3 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent six mille cent quatre-vingt-seize dirhams 0 centime TTC (206 196,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les laboratoires installés au Maroc ;

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel. CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 10 410/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 54/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 22/12 /2020 A 10h, 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE DES ROUTES RURALES
Objet : CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA LIAISON RELIANT CENTRE TIDILI A IGHIL N'ZEMOUR SUR 7,5 Km (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois Mille dirhams (3 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre dirhams 0 centime TTC (190 404,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les laboratoires installés au Maroc ;

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel. CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 10 411/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE DE MARMOUCHA
CAIDAT D'EL MERS
COMMUNE ELMERS

AVIS DE CONCOURS
D'aptitude professionnelle

Le Président de la commune ELMERS annonce qu'il sera organisé des concours d'aptitude professionnelle pour l'accès aux grades suivants: Adjoint administratif 1^{er} grade et Adjoint technique 2^{er} grade ouverts au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint administratif 2^{er} grade et adjoint technique 3^{er} grade .
Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers au bureau (service des ressources humaines) de la commune el mers et suivant le tableau ci-dessous :

Grade de promotion	Nombre de poste	Dernier délais de dépôt des dossiers	Date et lieu de concours
Adjoint administratif 1 ^{er} grade	01	14/12/2020	21/12/2020 au siège de la commune Elmers
Adjoint technique 2 ^{er} grade	01	14/12/2020	21/12/2020 au siège de la commune Elmers

N° 10 407/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم سيدي قاسم
دائرة تلال الغرب
قيادة عين الغفالي
جماعة بني وال

**إعلان عن إجراء
امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020
لفائدة موظفي جماعة بني وال**

يعلن رئيس مجلس جماعة بني وال أنه سيتم إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين المتمنين لميزانية جماعة بني وال المتوفرين على أقدمية ست سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي إلى غاية 2020/12/25 وذلك وفق الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	تاريخ إجراء الامتحان	شروط ولوج الامتحان	عدد المناصب المعتبرى بشأنها	تاريخ إيداع الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	2020/12/28	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة إلى غاية 2020/12/25	يحدد عدد المناصب المعتبرى بشأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	تودع طلبات الترشح بمصلحة الموظفين بالجماعة في أجل أقصاه 2020/12/25

N° 10 408/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء- سطات
إقليم الجديدة
جماعة زاوية سايس
مصلحة الموظفين

**إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين
المنتسبين لميزانية جماعة زاوية سايس برسم سنة 2020**

يعلن رئيس جماعة زاوية سايس أنه سينظم يوم الأربعاء 2020/12/16 بمقر جماعة زاوية سايس (قاعة الاجتماعات) امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين لجماعة زاوية سايس و المتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ أول اختبار كتابي وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط الترشح	النص المتضمن بشأنها	ملف الترشيح
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتفرحين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة من الإطار الأصلي إلى غاية تاريخ أول اختبار كتابي	01	تودع ملفات الترشيح للموظفين المنتسبين لميزانية الجماعة بمصلحة الجماعة زاوية سايس بمصلحة الموظفين. آخر أجل لإيداع الطلبات 2020/12/14 .

N° 10 409/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZNIT


AVIS RECTIFICATIF D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 32/2020/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offre N° 32/2020/DPA/TZ/SMOP du 11/12/2020 à 10 H, publié au journal (libération n° 9167 du 17/11/2020) ayant pour objet : Assistance technique pour les travaux topographiques relatifs à la construction de 50 km de pistes rurales, à travers la province de Tiznit, a connu des rectification au niveau de l'AAO et du R.C comme suit :

- ✓ **Au niveau de l'AAO :**
 - 1- L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **753.600,00 (Sept cent cinquante trois mille six cent dirhams)**
 - 2- Suppression du certificat d'agrément - domaine d'activité : D4)
- ✓ **Au niveau du R.C** (Rectification de l'article 4.B)

Veuillez télécharger la version du dossier d'AAO dûment rectifiés au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste sans changement. N° 10 412/PA


ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZNIT

AVIS RECTIFICATIF D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 33/2020/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offre N° 33/2020/DPA/TZ/SMOP du 11/12/2020 à 11 H, publié au journal (libération n° 9167 du 17/11/2020) ayant pour objet : Etude de construction de liaisons routières sur une longueur de 30 km, à travers la province de Tiznit, a connu une rectification au niveau de l'article 15 du RC (Suppression du paragraphe N.B).

Veuillez télécharger la version du dossier d'AAO dûment rectifiés au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste sans changement. N° 10 413/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZNIT

AVIS RECTIFICATIF D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 36/2020/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'avis d'appel d'offre N° 36/2020/DPA/TZ/SMOP du 14/12/2020 à 12 H, publié au journal (libération n° 9169 du 19/11/2020) a connu une erreur qui s'est glissée au niveau de l'objet l'AAO, il s'agit de 5 lots au lieu de 4 lots comme suit : Travaux de Plantation de 759 Ha d'arganier à travers la province de Tiznit, répartis en 5 lots comme suit :

LOT N°1 : Travaux de Plantation de 140 Ha d'arganier à travers la C.T Reggada, cercle et Province de Tiznit.

LOT N°2 : Travaux de Plantation de 140 Ha d'arganier à travers la C.T sidi Ahmed Oumoussa, cercle d'Anezi, Province de Tiznit.

LOT N°3 : Travaux de Plantation de 134 Ha d'arganier à travers la C.T Arbaa Sahel, cercle et province Tiznit.

LOT N°4 : Travaux de Plantation de 260 Ha d'arganier à travers la C.T Rassmouka, cercle et province Tiznit.

LOT N° 5 : Travaux de Plantation de 85 Ha d'arganier à travers la C.T Afella Ighir, cercle Tafraout, Province de Tiznit.

Veuillez télécharger la version dûment rectifiée au niveau du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le reste sans changement. N° 10 414/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE DRAA-TAFILALET
 PROVINCE D'ERRACHIDIA
 CERCLE D'ARFOUD
 COMMUNE D'AARAB SEBAH ZIZ

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 04/2020

Le 24/12/2020 à 10H00, Il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune Aarab Sebah Ziz, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

- **EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AU NIVEAU DCERTAINS KSOURS RELEVANT DE LA C.T AARAB SEBBAH ZIZ (PROVINCE D'ERRACHIDIA)**

Caution provisoire fixée à : quinze mille (15000,00) dirhams.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au service Technique de la Commune de Aarab Sebah Ziz, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent seize dhs.00 cts (599 916.00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président.
- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En vertu de l'arrêt du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualification
C	5	C1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 415/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE DRAA-TAFILALET
 PROVINCE D'ERRACHIDIA
 CERCLE D'ARFOUD
 COMMUNE D'AARAB SEBAH ZIZ

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°: 05/2020

Le 24/12/2020 à 12h00, Il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune Aarab Sebah Ziz, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIES DANS LE CADRE DE DECRYPTER L'ISOLEMENT DES BRANCHES DU GROUPE SCOLAIRE DE DAKHLA A SAVOIR :

- Piste reliant ksar JRANA et l'école de Ksar LHAYAN.
- Piste reliant RAGUE LHAYAN et l'école de Ksar LHAYAN.
- Piste reliant ksar CHYAHNA et l'école CHYAHNA.

ET

L'ACHEVEMENT DE CERTAINES PARTIES RESTANTES DU PROGRAMME NATIONAL DE REDUCTION DES DISPARITES SPATIALES A LA COMMUNE TERRITORIALE D'AARAB SEBAH ZIZ - PROVINCE D'ERRACHIDIA.

- **Caution provisoire fixée à : quinze mille (30 000,00) Trente Mille dirhams.**

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au service Technique de la Commune de Aarab Sebah Ziz, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : UN MILLION CINQ CENT CINQUANTE ET UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE DEUX DHS.42 CTS (1 551 462.42 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du conseil de la province de Taroudannt ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport .

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B TRAVAUX ROUTIERS ET VOIRIE URBAINE	B1 ET B5	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 416/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis de rectification

de l'A.O.O N°14/2020/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°14/2020/BP, relatif aux Travaux de revêtement en bicouche des pistes Al Kheirate et laouaouacha à la commune OULED GHANEM Province d'El Jadida, que :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un Million Quatre Cent Soixante Huit Mille Quatre Cent Dix Dirhams (1 468 410,00 Dhs) TTC.** au lieu de : **Un Million Deux Cent Quatre Vingt Quatre Mille Neuf Cent Cinquante Quatre Dirhams (1 284 954,00 dhs) TTC.**

Le reste est sans changement.

N° 10 417/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITÉ CHOUAIB DOUKKALI
FACULTÉ DES SCIENCES
EL JADIDA



المملكة المغربية
جامعة فاسي الحكام
كلية العلوم
الجديدة

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/BF/TP/FS/2020

Avis Rectificatif

Le Doyen de la Faculté des Sciences d'El Jadida informe le public et l'ensemble des concurrents que des modifications ont été portées à l'appel d'offres ouvert N° N°07/BF/TP/FS/2020, ayant pour objet la réalisation des travaux de peinture des bâtiments de la Faculté des Sciences d'El Jadida, et dont l'avis est paru dans les quotidiens (LIBERATION N°9169 et Al Itihad Al Ichiraki N°12.695) du Jeudi 19 Novembre 2020.

Ces modifications concernent la qualification, la classification dans le secteur et la classe minimale, rétablies selon le tableau suivant:

Secteur	Qualification	Classe
Q	Q.1	3

** Le CPS et le RC ont été revus.

N° 10 418/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

d'appel d'offres ouvert

N° 17/2020/BG

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 17/2020/BG relatif aux : **Fourniture et pose du câblage informatique et électrique des bureaux d'état civil des collectivités territoriales relevant de la province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9165 du 14-15/11/2020
- Itihad Lichtiraki n° 12691 du 14-15/11/2020

Lesdites modifications concernent :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage qu'est fixée à la somme de **neuf cent vingt dix neuf mille neuf cent dix dirhams et quatre vingt centimes (999.910,80 Dhs TTC)**
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **quinze mille dirhams (15.000,00 dhs)**
- Le bordereau des prix.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 10 419/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
جامعة السلطان مولاي سليمان
الربانسة



إعلان

عن إجراء مباراة لتوظيف أساتذة للتعليم العالي مساعد(01)

مفتوحة في وجه المترشحين الدكاترة

تنظم جامعة السلطان مولاي سليمان بني ملال مباراة لتوظيف أساتذة للتعليم العالي مساعد، لفائدة كلية الاقتصاد والتدبير بني ملال في التخصص التالي (دورة 2020/12/17).

عدد المناصب	التخصص	المؤسسة
01	LANGUE ET COMMUNICATION FRANCAIS	كلية الاقتصاد والتدبير بني ملال

✓ تفتح المباراة في وجه المترشحين من حملة الدكتوراه أو دكتوراه الدولة أو أية شهادة أخرى معترف بمعادلتها لإحداها.

✓ على الراغبين في اجتياز هذه المباراة التسجيل وإيداع الملفات وجوبا من خلال الرابط recrutement.usms.ac.ma وذلك قبل تاريخ 2020/12/13

✓ يجب على المترشحين المقبولين لاجتياز الاختبار الشفوي الالتزام بوضع الوثائق المشار إليها أسفله لدى مصلحة الموارد البشرية برئاسة الجامعة الكائنة بشارع محمد الخامس، حي التقدم بني ملال، وذلك قبل اجتياز الاختبار الشفوي.

الوثائق المطلوبة:

- طلب خطي موجه للسيد رئيس جامعة السلطان مولاي سليمان بني ملال.
- ترخيص إداري لاجتياز المباراة بالنسبة للموظفين
- نسختان من رسم الولادة حديثة العهد.
- نسختان مصادق عليهما من بطاقة التعريف الوطنية.
- نسختان مصادق عليهما من شهادة الدكتوراه أو دكتوراه الدولة أو أية شهادة أخرى معترف بمعادلتها لإحداها والشهادات المحصل عليها.
- نسختان من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
- نسختان من السيرة الذاتية للمترشح.

طبيعة الاختبارات وسيرها:

- 1- اختبار خاص بشواهد المترشحين وأعمالهم.
 - 2- اختبار في شكل عرض و مناقشة بين المترشحين ولجنة المباراة.
- يتم تقييم كل اختبار بدرجة من 0 إلى 20 وتعتبر كل درجة تقل عن 08 من 20 موجبة للرسوب.

ملحوظة:

* يجب أن يكون تاريخ المصادقة على الوثائق الإدارية قبل 13 جتنبر 2020

*يلغى كل ملف ناقص.

رئاسة جامعة السلطان مولاي سليمان، شارع محمد الخامس، حي التقدم، ص.ب: 591، رب: 23000، بني ملال.
الهاتف: 0523480218 الفاكس: 0523481351

N° 159/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
PACHALIK DE TAMANAR
COMMUNE DE TAMANAR
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES ETUDES ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 09/2020/CT

Le Jeudi 24 décembre 2020 à 10H, Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Tamanar à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LE CENTRE DE TAMANAR ET DOUAR ID LAHCEN SUR 2,05KM

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la Commune de Tamanar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **20 000,00 DH (Vingt mille dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1.483.636,80 dhs (Un million quatre cent quatre vingt trois mille six cent trente six dhs, quatre vingt centimes)**.

Le concurrent doit avoir le certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivants :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGÉE	CLASSE MINIMALE
B	B1 - B3 -B5- B11	5

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune de Tamanar.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 420/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Ifni
Commune de Sidi Ifni
Avis d'Appel d'offres
ouvert sur offre de prix
N°06/2020/BC

Le : 21 Décembre 2020 à 10H30mn, il sera procédé, en séance publique dans le bureau du président du conseil communal de Sidi Ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat de Matériel d'Entretien d'Éclairage Public pour le compte de la Commune de Sidi Ifni.

- Projets réservés aux petites et moyennes entreprises.

- Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5 000,00)
- L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-treize mille cinq cent huit dirhams (293 508,00).

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au magasin du parc communal de Sidi Ifni avant le : 18 Décembre 2020 à 16H00mn . Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune de Sidi Ifni, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre municipal.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures

des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 10 423/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région Marrakech-Safi

Préfecture de Marrakech
Commune de Marrakech
Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali

Direction des Services
Service des Affaires
Techniques

Bureau du Marchés

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° 15/2020/ASYBA

(Séance publique)

Le Lundi 21 Décembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali et pour le compte de cette Arrondissement en séance publique, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Entretien d'espaces verts et jardins de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Marché Service des Affaires Techniques de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire est fixée à la somme de : Trois Mille Dirhams (3.000,00 Dhs).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-Neuf Mille Deux Cent Quatre-Vingt-Sept Dirhams (49.296,00 Dhs) T.T.C.

Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27,29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-

pisser leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef ben Ali.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 10 424/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'intérieur

Province de Nador

Cercle de Guelaia

Caïdat de Beni Chiker

Commune de Beni Chiker

AVIS DE LA

CONSULTATION

ARCHITECTURALE

N° :CA.03/2020

Le 29/12/2020 à 10h30 min.il sera procédé, dans les Bureaux du Président de la Commune de Bni Chiker à l'Ouverture des Plis relatifs à la Consultation Architecturale N° :CA.03/2020 pour:

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PARC DE LA COMMUNE

- Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Bni Chiker.

- Il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le Budget Prévisionnel Maximum, hors taxes, pour l'Exécution des Travaux à réaliser est de (548 588 ,42 Dh. H.T) Cinq Cent Quarante Huit Mille Cinq Cent Quatre Vingt Huit Dirhams 42Cts hors taxes.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100,101 et 102 du Décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars

2013) relatif aux Marchés Publics.

Les Architectes peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service des marchés de la Commune de Bni Chiker.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, auprès du service des marchés de la Commune de Bni Chiker.
- Soit accéder au Portail des Marchés Publics et les déposer par voie électronique

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis au siège de la Conservation du Site Archéologique de Volubilis, BP. 2, Moulay Idris Zerhou;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances no 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les Articles 06 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 10 425/PA

Royaume du Maroc

Ministère de la Culture de

la jeunesse et des sports -

Département de la Culture

Direction Régionale de la

Culture Fès-Meknès

Direction Provinciale

de la Culture Meknès

La Conservation du Site

Archéologique de Volubilis

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N°02/2020/CSAV

Le 21/12/2020 à 10h, il sera

procédé, dans le siège de la

direction provinciale de la

culture à Meknès, à l'ouver-

ture des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert sur offres

de prix pour les prestations

de sécurité, de surveillance

et de gardiennage du site

archéologique de Volubilis

(lot unique)

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au siège de

la conservation du site

archéologique de Volubilis,

route de Moulay Idris Zer-

houh. Il peut également être

téléchargé à partir du portai

des marchés de l'Etat

www.marchespublics.gov.

ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt milles dirhams (20 000,00 DH) ;
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un-million-six-cent-soixante-cinq-mille-trois-cent-soixante-treize Dirham et trente-sept. (1665373,37 Dh TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis au siège de la Conservation du Site Archéologique de Volubilis, BP. 2, Moulay Idris Zerhou;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances no 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 426/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE

DE L'INTERIEUR

WILAYA REGION

GUELMIM-OUED NOUN

PROVINCE DE GUELMIM

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DU BUDGET

ET MARCHES

Avis d'appel d'offres

ouvert n°01 /DAR/2020

Le 21/12/2020 à 11 h 00

min Il sera procédé, dans la

salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou majoration, pour l'équipement du puits du douar Targamaite en pompe solaire photovoltaïque à la commune de Taghjiit(Province Guelmim. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante-sept mille quatre cent Dirhams et zéro centime (146.400,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 10 427/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الرحامنة
دائرة الرحامنة
قيادة بوشان
جماعة الترابية لايت الطالب

إعلان

يعلن رئيس الجماعة الترابية لايت الطالب أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية سلم 7 وذلك يوم 2020/12/13. ابتداء من الساعة 9 صباحا بقسم بمركزية الماء البارد لفانسة المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لجماعة ايت الطالب و المنتسبين إلى مزيانيتها و المرتبين في سلم الأجر 6، والمتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان. وتحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود منصبتين(2) من عدد الموظفين المستوفين للشرط النظامية لجماعة ايت الطالب. و يشتمل الامتحان على اختبار كتابي

و يشتمل على المواد التالية:

* اختبار كتابي عام يتعلق بموضوع دا طابع عام (المدّة: 2 ساعتين, المعامل:2) او خاص يتعلق بموضوع أو أسئلة مرتبطة بالمهام التي كان يزاولها المرشح (المدّة:3ساعات, المعامل:3)

*اختبار شفوي تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح مواضيع و قضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها (المدّة:15 إلى 30 دقيقة, المعامل:3)

فعلى الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أن يتقدموا شخصيا لدى مصلحة الموظفين قبل يوم : 2020/12/4 و هو آخر أجل لإيداع طلبات ترشيحهم .

N° 10 421/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
PACHALIA DE TALOUINE
COMMUNE TALOUINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2020

Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune TALOUINE province de TAROUJANT, une séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Caution en dhs	Estimation en dhs
02/TAL/2020	Travaux d'installation de poteaux et câblages : installation du réseau électrique de quartier MAZZOUJ commune TALOUINE	24/12/2020 A 10 h 00	30.000,00 dhs	780.000,00 dhs

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du technique sus indiqué
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 349-12-02 précité.

N° 10 422/PA

« STE EXTRA DUK » SNC AU CAPITAL DE 100.000 DIRHAMS OUIDJA 23 RUE RAS OSFOR

Aux termes d'un P.V. de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 04/08/2020, les associés de la société « EXTRA DUK » ont approuvé les résolutions suivantes :
- la dissolution anticipée de la société « EXTRA DUK » au 04/08/2020.
- la nomination de M. MHANNI YASSIN COMME LIQUIDATEUR.
- La désignation du siège de la liquidation à Oujda 23 rue Ras Odsfor.
- le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 28/08/2020 S/N° 1812.

N° 10 428/PA

ART WOODWORK "SARL à AU" CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 21/10/2020, il a été constitué une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : ART WOODWORK
 - 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
 - 3) Siège social : 314, Résidence Ali, Imm B 2 ème étage Apt A4 Camp El ghoul Guélich Marrakech.
 - 4) Objet : Menuiserie (Menuiserie Industrielle, Bois, Fabrication, Pose de menuiserie)
 - 5) Gérance: Monsieur SAID HIME est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 20/11/2020 sous le N° 117533, RC N° 108467.

N° 10 429/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'IFRANE COMMUNEAIN LEUH REGIE DE RECETTES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2020 /C A L

Le 22 décembre deux mille vingt, à 10 h, il sera procédé dans La salle de réunion de La commune d'Ain leuh à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'affermege du souk hebdomadaire de la commune d'Ain leuh. La durée d'exploitation : une Année. (2021). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15000,00 dirhams L'estimation du cout d'affermege annuel établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 75 000,00dhs. Soixante quinze mille dhs. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dubureau de recettes, relevant de commune Ain leuh. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publicswww.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi quele dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis aubureau de recettes, relevant de la commune Ain leuh. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 10 430/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'IFRANE COMMUNEAIN LEUH REGIE DE RECETTES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/2020 /C A L

Le 22 Décembredeux mille vingt, à 11heure, il sera procédé dans La salle de réunion de La commune d'Ain leuh à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'exploitation provisoire des parkings autos-camions-et motocycles sis a Ain leuh comme désignés au cahier de charge article 02. La durée d'exploitation : une Année. (2021). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 750,00 dirhams L'estimation du cout d'affermege annuel établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 15 000,00dhs. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dubureau de recettes, relevant de commune Ain leuh. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publicswww.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi quele dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis aubureau de recettes, relevant de la commune Ain leuh. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 10 431/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI BENNOUR COMMUNE DE ZEMAMRA DIRECTION DES SERVICES SERVICE BUDGET ET MATERIEL AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°: 21/2020/CZ Le Lundi 21/12/2020 à 10H30, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 21/2020/CZ ayant pour objet: Location des cafés : A/C-1 , B/C-7 , B/C-12 et des locaux Commerciaux N° : A/C-6 , B/C-15, C/C-18 , Situés En Red de Chaussée du Complexe Résidentiel et Commercial Al Qods à la ville de Zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire pour chaque magasin est équivalent au loyer de trois mois selon le prix d'ouverture conformément au chapitre 7 du cahier des charges soit seize mille cinq cent dirhams 00 cts (16500,00 dhs) pour chaque magasin.

Le prix d'ouverture du loyer est fixé à cinq mille cent , 00 cts(5 500,00dhs) pour chaque magasins. Le concurrent retenu doit payer le montant forfaitaire prescrit au chapitre 18 du cahier des charges. Voir tableaux ci-dessus.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au chapitre 9 du cahier des charges. N.B : Pour plus d'information, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 10 432/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI BENNOUR COMMUNE DE ZEMAMRA DIRECTION DES SERVICES SERVICE BUDGET ET MATERIEL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 22/2020/CZ

Le Vendredi 25/12/2020 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 22/2020/CZ ayant pour objet: Vente des lots n° : A10-A12-A26 se situant derrière les lots donnant sur la Route Régionale N°202 sis à la zone industrielle à la ville de Zemamra (2ème catégorie).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la

commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixée à la somme de : Trente mille Dirhams,00 Cts (30 000,00 DH).

L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour le lot est fixée à la somme suivante : Deux mille cinq cent Dirhams, par mètre carré (2500,00 DH / m2).

Le concurrent retenu doit payer un montant supplémentaire de 10% de son offre comme frais de publicité et de vente (Section 12 du cahier de charge).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges et ses annexes n° 01 et n° 02.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 04 du cahier de charge.

N.B : Pour consulter le plan du lotissement ou visiter les lots objet de l'appel d'offre, le cas échéant, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 10 433/PA

Royaume du Maroc Université Mohammed V de Rabat Faculté des Sciences de l'Éducation



المملكة المغربية
جامعة محمد الخامس بالرباط
كلية علوم التربية

Avis de Concours de recrutement des Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants réservés aux Fonctionnaires Titulaires d'un Doctorat

La Faculté des Sciences de l'Éducation organise un concours de recrutement de (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du 15/12/2020, dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Sciences de l'éducation علوم التربية	01

Le concours est ouvert aux candidats titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://g-concours.um5.ac.ma/>

L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 12/12/2020

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury ;
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de la Faculté des Sciences de l'Éducation : Boulevard Mohammed Ben Abdellah Regragui, Madinat Al Irfan BP.6211-Rabat, et ce avant l'épreuve orale :

- 1- Une demande de candidature au concours adressée au Doyen de la Faculté ;
- 2- Une autorisation originale pour passer le concours pour les candidats fonctionnaires ;
- 3- Deux (02) exemplaires de copies certifiées des diplômes et titres ;
- 4- Deux (02) exemplaires de l'arrêté d'équivalence certifiés conformes pour les diplômés étrangers ;
- 5- Deux (02) photocopies légalisées de la C.I.N;
- 6- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents.
- 7- Cinq copies de thèses
- 8- Cinq copies du dossier scientifique (publications et articles).

NB : La légalisation des pièces sus mentionnées doit se faire avant le : 12/12/2020.

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma, et sur le site web de l'établissement : <http://www.fse.um5.ac.ma>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste du candidat admis définitivement et la liste d'attente seront publiés sur le portail et sur le site sus mentionnés.

037 77 35 57 - الفاكس : 037 77 42 89 / 037 77 42 78 - الرباط الهاتف : 6211 - الرباط البريدي : مدينة العرفان ب.ب. 6211 - الرباط شارع محمد بن عبد الله رگراگوي - Faculté des Sciences de l'Éducation - Boulevard Mohammed Ben Abdellah Regragui Madinat Al Irfane B.P. 6211 Rabat Tél. : 037 77 42 78 / 037 77 42 89. Fax : 037 77 35 57 - site web : <http://www.fse.ac.ma>

N° 10 435/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI BENNOUR COMMUNE DE ZEMAMRA DIRECTION DES SERVICES SERVICE BUDGET ET MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 23/2020/CZ

Le Vendredi 25/12/2020 à 10H30, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 23/2020/CZ ayant pour objet: Vente d'un lot réservés aux équipement communaux à la zone industrielle à la ville de zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Lot	Surface	cautionnement provisoire est fixe a	estimation du maitre d'ouvrage / m²	estimation du maitre d'ouvrage/lot
01	113 m²	50.000,00 DH Cinquante mille DHS 00 Cts	1 500.00 DH/m² mille cinq cent DHS 00 Cts/m²	169 500.00

Le concurrent retenu doit payer un montant supplémentaire de 10% de son offre comme frais de publicité et de vente (Chapitre 13 du cahier de charge).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.


Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 04 du cahier de charge.

N.B : Pour consulter le plan du lotissement ou visiter les lots objet de l'appel d'offre, le cas échéant, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 10 434/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 57/EXP/2020
 (Séance publique)

Le 23 DECEMBRE 2020 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, située au Jnan El Harti Gueliz Marrakech, relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation de la région MARRAKECH- SAFI, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : **Achat de fruits et légumes pour les Internats et cantines des lycées collégiux relevant du bassin Scolaire DAKHLA à la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)				Caution Provisoire (en dhsTTC)	
minimale		maximale			
EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES
587 923.50	cinq cent quatre-vingt sept mille neuf cent vingt trois dirhams cinquante centimes-	1 175 847.00	un million cent soixante quinze mille huit cent quarante sept dirhams.	36 000.00	Trente six mille dhs


Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
 NB : en application des Dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et finances n° 3011.13 du 24 dilhijja 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'Application de l'Article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013),Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

N° 10 436/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 58/EXP/2020
 (Séance publique)

Le 23 DECEMBRE 2020 à 11 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, située au Jnan El Harti Gueliz Marrakech, relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation de la région MARRAKECH- SAFI, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : **Achat de fruits et légumes pour les Internats et cantines des lycées collégiux relevant du bassin Scolaire CHORAF A à la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)				Caution Provisoire (en dhsTTC)	
minimale		maximale			
EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES
432 436.50	quatre cent trente deux mille quatre cent trente six dirhams cinquante centimes	864 873.00	huit cent soixante quatre mille huit cent soixante treize dirhams	26 000.00	Vingt six mille dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
 NB : en application des Dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et finances n° 3011.13 du 24 dilhijja 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'Application de l'Article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013),Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

N° 10 437/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 60/EXP/2020
 (Séance publique)

Le 24 DECEMBRE 2020 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, située au Jnan El Harti Gueliz Marrakech, relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation de la région MARRAKECH- SAFI, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : **Achat de volailles et œufs pour les Internats et cantines des lycées collégiux relevant du bassin Scolaire CHORAF A à la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)				Caution Provisoire (en dhsTTC)	
minimale		maximale			
EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES
600 061.50	six cent mille soixante et un dirhams cinquante centimes	1 200 123.00	un million deux cent mille cent vingt trois dirhams	38 000.00	Trente huit mille dhs


Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
 NB : en application des Dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et finances n° 3011.13 du 24 dilhijja 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'Application de l'Article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013),Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

N° 10 439/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 59/EXP/2020
 (Séance publique)

Le 23 DECEMBRE 2020 à 12 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, située au Jnan El Harti Gueliz Marrakech, relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation de la région MARRAKECH- SAFI, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : **Achat de pain et pâtisserie pour les Internats et cantines des lycées collégiux relevant du bassin Scolaire CHORAF A à la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)				Caution Provisoire (en dhsTTC)	
minimale		maximale			
EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES
262 134.04	deux cent soixante deux mille cent trente quatre dirhams quatre centimes	524 268.08	cinq cent vingt quatre mille deux cent soixante huit dirhams huit centimes	17000.00	Dix sept mille dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
 NB : en application des Dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et finances n° 3011.13 du 24 dilhijja 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'Application de l'Article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013),Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

N° 10 438/PA

**ITISSALAT
AL-MAGHRIB
DIRECTION
REGIONALE
D'AGADIR
AVIS DE
CONSULTATION**

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Vendredi 04 Décembre 2020 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°76/DRA/2020/ PR 579588
Prestations de nettoyage, d'entretien, de jardinage et de désinfection des sites et véhicules de service d'Issalat Al Maghrib relevant de la Direction Régionale d'IAM Agadir:

- Lot N°1 : Délégation Commerciale Agadir, DR siège et centres rattachés- Délégation Commerciale Taroudant
- Lot N°2 : Délégation Commerciale Guelmim – Délégation Commerciale Laâyoune

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.

Tél : 05 28 23 00 90 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique, si les conditions sanitaires sont favorables

N° 10 453/PA

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)**

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N°122/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'Acquisition de verrerie (classe A) et petits matériels pour les laboratoires de la Direction Régionale du Tensift.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 600 000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 600 000,00 DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le règlement des achats

de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE – Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 24 Décembre 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 10 454/PC

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)**

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N°123/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'Acquisition des produits chimiques pour les laboratoires décentralisés de la Direction Régionale de Tensift.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 720 000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 720 000,00 DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le règlement des achats de l'ONEE –

Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 24 Décembre 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 10 455/PC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 61/EXP/2020
(Séance publique)

Le 24 DECEMBRE 2020 à 11 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, située au Jnan El Harti Gueliz Marrakech, relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation de la région MARRAKECH- SAFI, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour : **Achat de poissons pour les Internats et cantines des lycées collégiens relevant bassin Scolaire CHORAFÀ** du à la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)				Caution Provisoire (en dhsTTC)	
minimale		maximale		EN CHIFFRES	EN LETTRES
EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES	EN CHIFFRES	EN LETTRES
250 888.00	deux cent cinquante mille huit cent quatre vingt huit dirhams	501 776.00	cinq cent et un mille sept cent soixante seize dhs	16000.00	seize mille dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
NB : en application des Dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et finances n° 3011.13 du 24 d'ihijja 1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'Application de l'Article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 Mars 2013), Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

N° 10 450/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle d'old berhil

Commune territoriale IGOU'DAR M'NABHA

Avis d'Examen d'aptitude professionnelle

Par Décision n° : en date du : 26/12/2020 du Président La commune territoriale IGOU'DAR M'NABHA organisera à 9 heures au siège de la commune les examens interne d'aptitude professionnelle pour accès au grade selon le tableau suivant.

Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade	Echelle	date d'examen	N° Poste Vacant	L'année de mérite
Rédacteur 1 ^{er} grade	11	26/12/2020	1	2020
Technicien 2eme Grade	10	26/12/2020	1	2020
Adjoint Technique 2eme Grade	07	26/12/2020	1	2020
Adjoint administratif 2eme Grade	07	26/12/2020	1	2020

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé à cinq jours avant le jour de l'examen.

N° 10 451/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
22/ANP/DRPS/SV/2020

AVIS RECTIFICATIF N°1

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 22/ANP/DRPS/SV/2020 relatif à :

MAINTENANCE D'UNE AMBULANCE (4x2) CATEGORIE B AU PORT DE SAFI

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

- L'Objet est : **MAINTENANCE D'UNE AMBULANCE (4x2) CATEGORIE B AU PORT DE SAFI VILLE**
- au lieu de : **MAINTENANCE D'UNE AMBULANCE (4x2) CATEGORIE B AU PORT DE SAFI**
- Le montant de du cautionnement provisoire est de : **1100 DHS** **MILLE CENT Dirhams**
- au lieu de : **7 800 DHS** **SEPT MILLE HUIT CENT Dirhams**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports de Safi (Port de safi Atlantique) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au BP n° 39 ; port de Safi Ville ; Safi -Tél 05 24 46 42 29-06 20 69 44 23-06 20 69 53 72 Fax : 05 24 46 28 64

N° 10 452/PA

Constitution d'une société à responsabilité limitée « PARA HADI » SARL I/ Aux termes d'un acte sous seing privé du 04/11/2020, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination: « P A R A HADI » SARL
-Objet : -Parapharmacie / Paramédical.
-Marchand D'accessoires Ou Fournitures Pour La Parapharmacie /Paramédical -Achat/Vente De toutes Produits Parapharmaceutiques ;
-Marchand D'instruments Des Médecines et De Chirurgie ;
- Siège Social : Rue Mohamed Jamal Adorra, Quartier Salam, N°3 , Safi
- Capital Social : Le capital social est fixé à 100 000 (cent mille dhs). Il est divisé en 1000 (mille) parts sociales de 100 (cent) dhs chacune, souscrites en totalité, totalement libérées et attribuées à : *Mme. Oumaima HADI : 500 (cinq cent Parts sociales).
*Mr . Hamza HADI : 500 (cinq cent Parts sociales).
- La Gérance: - Mme. Oumaima HADI
-La durée : est fixée à 99 ans à compter de l'immatriculation au registre de commerce
II/ La création de la société est effectué au Tribunal de première instance de Safi sous le numéro du RC N°10971.

N° 10 441/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
COMMUNE
SIDI MOKHTAR
AVIS D'APPEL D'OFFRE
N° 04/2020
Lundi 21 Décembre 2020 à 10 heure, il sera procédé à la réception de la commune Sidi Mokhtar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n°04/2020 pour :
- produit d'affermages du souk hebdomadaire et quotidien et Moussem Wali Salih Sidi Mokhtar du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)
- le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service des marchés publics de la commune Sidi Mokhtar - il peut également télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (270000.00 dhs) deux cents soixante dix mille dirhams.
- Le prix d'ouverture de location mensuel est fixé à : quatre-vingt-dix mille dirhams (90 000.00Dhs).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés publics de la CT de Sidi Mokhtar.
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma;
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 de règlement de consultation.

N° 10 440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
COMMUNE SIDI
MOKHTAR
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 05/2020
Lundi 21 Décembre 2020 à 10 heure, il sera procédé au siège de la commune Sidi Mokhtar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n° 05/2020 pour location des abattoirs de Sidi Mokhtar comprenant :
- abattoir du centre Sidi Mokhtar.
- abattoir Hay Takaddoum. Du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois).
- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé de services des marchés publics de la commune et peut également télécharger à partir du portail des marchés de l'état:www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (40000.00 dhs) quarante mille dirhams.
Le prix d'ouverture de location mensuel est fixé à : quatorze mille dirhams (14 000.00 Dhs).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
• soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés publics de la CT de Sidi Mokhtar .
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.

N° 10 443/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER

ECOGREEN DESIGN
"S.A.R.L AU"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 22/07/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: ECOGREEN DESIGN " S.A.R.L AU"
OBJET : design intérieur et extérieur décoration ou de l'ornementation des équipements.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG QH
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100parts de 100 DHS chacune:
- Mme CHAIMAE TOUM BENCHEROUN..... 100,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mme CHAIMAE TOUM BENCHEROUN.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 25/11/2020
R.C N° : 480571.
Pour extrait et mention

N° 10 442/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT TIDZI
COMMUNE TIDZI
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 05/2020
Le 18/12/2020 à 10H00, Il Sera Procédé Au Siège De La Commune TIDZI, Province d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour :
OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE DE SIEGE DE LA COMMUNE SIS A LA COMMUNE DE TIDZI
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du S.U.E.T.P., il peut également être téléchargé à partir du portail des marchéspublics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille dirhams (3000.00 DHS).
L'Estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 132 436,97 DHS (Cent trente deux mille, quatre cent trente six dirhams, et 97 Cts, toutes taxes comprises.).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé

de réception au services de la Commune.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique du Site des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.

N° 10 445/PA

CONSTITUTION DE LA SOCIETE AGRI SAIF SARL AU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
Aux termes d'un acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : AGRISAIIF
La société a pour objet :
- IMPORT ET COMMERCE DES PRODUITS ET MATERIAUX AGRICOLES
- ENTREPRENEUR DE LA GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLE
- IMPORT EXPORT
Et plus généralement toutes opérations se rattachant, directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en développement
Durée de la société : 99 ans
Le siège social est fixé au : DOUAR OULAD SAIF COMMUNE LAHDAR LABKHATI JEMAA SHAIM SAFI
Le capital de la société est fixé à la somme de 100.000,00 DHS
Il est divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune apportées par :
Mr ARIF ABDELILAH 100.000,00 DHS
Gérance : la société est gérée par Mr ARIF ABDELILAH
Exercice social : Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Immatriculation : La société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Safi le 16-10-2020 sous le N°10863.

N° 10 444/PA

CEINTURE MODE SARL AU
Suite à un acte ssp en date du 19/10/2020 il a été constitué le statut de la société :
Dénomination : Ceinture Mode
Forme : société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)
Adresse : 144 rue Med Smiha résidence Jawharate Med Smiha étage 6 n° 35 Casablanca
Objet : Vente de filature et accessoires de tissus traditionnels.
Vente de ceinture en cuir
Capital : Capital de 10000,00 DHS (dix mille dirhams) constitué de 100,00 parts chacune de 100,00 dhs détenue par Mr BEKOURY JAOUAD
Durée de la société : 99 an-

nées, à partir de la date d'exploitation 15-10-2020, elle doit finir le 14-10-2119
Gérance : La société est gérée par le géant unique Mr BEKOURY JAOUAD CIN GM107684
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 19-11-2020 sous le numéro 751394 le numéro RC 480175.

N°10548/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE DE
KHOURIBGA
CAIDAT LB
COMMUNE BENI-KHLEF
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2020

Le 24-12-2020 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr le président du conseil communal de la commune Béni-Khlef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant « L'affermage des locaux du souk hebdomadaire et l'abattoir communal pour l'année budgétaire 2021 du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 suivants :
1- Parking
2- Marché de légumes et de fruits
3- Abattoir communal
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service de la régie de la commune Béni-khlef, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Parking : 3.000,00 DHS (Trois mille DHS)
- Marché de légumes et de fruits : 5.000,00 DHS (Cinq mille DHS)
- Abattoir communal : 4.000,00 DHS (Quatre mille DHS)
Le prix estimatif mensuel de l'affermage est :
- Parking : 2.450,00 DHS (Deux mille quatre cent cinquante DHS)
- Marché de légumes et de fruits : 3.134,00 DHS (Trois mille Cent trente quatre DHS)
- Abattoir communal : 1.267,00 DHS (Mille Deux cent soixante sept DHS)
Le contenu : La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent soit :
- Déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service de la régie de la commune.
- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune.
- Les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 446/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION
MARAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT GORANI
CT LAMSAIBH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2020
SEANCE PUBLIQUE
Le lundi 28 décembre 2020 à 12h00 min, il sera procédé au siège de la commune territoriale LAMSAIBH province de Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
Travaux de construction des murs de clôture des cimetières aux Douars :
Ouled Hmida Laghoualma Lemnirat Ouled Messoud Ouled Mtaai à la CT Lamsabih Province de SAFI.
La caution provisoire est fixée à la somme de 20.000,00 DHS
L'estimation prévue pour l'exécution du projet est 532.002,00 DHS.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune territoriale LAMSAIBH, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'Etat suivant le site : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la CT LAMSAIBH.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada oula 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 447/PA

CSCHARIF PRIVE SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/11/2020 Il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : CSCHARIF PRIVE
- Siège social : Lot Mansour I angle rue 10,9 et 21 sidri Bernoussi
- Capital social : 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts
- Gérance : la société est gérée par l'associé Unique M.DAMIRI RIDA
- Durée : 99 ans
- Objet : Enseignement privé.

Dépôt légal été effectué le 26/11/2020. Sous le numéro 755273 le registre du commerce numéro 481037.

N° 10 457/PA

SM COM CONSTITUTION

• Aux termes d'un acte SSP du 19/08/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU Dénommée «SM COM» dont l'objet social est : Organisation événementielle; Conception et réalisation de stands au Maroc et à l'étranger; Fabrication et installation de tout type de panneaux d'affichage intérieur et extérieur, Street Show (Circulation avec engins publicitaires motorisés type Bus et Camions); Conseil et coaching; Impression numérique tout format et tout média.

• Son siège social est à Casablanca, 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 2° ETG.PPT. N°6. Sa durée est de 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce. Capital social : 100 000 dh divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, constituées en totalité d'apports en numéraires et attribuées à Mr Abderrahim MCHAHALLOU. Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12. Gérance : Mr Abderrahim MCHAHALLOU CIN n° W78709, Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 754992 du R.C le 24/11/2020

N° 10 458/PA

«REDI SNACK» SARL CONSTITUTION

Suite à un acte sous-seing privé en date du 18/09/2020 les propriétaires de la société « REDI SNACK», ont décidé la

constitution d'une société ayant les critères suivants:

- DENOMINATION : « REDI SNACK» SARL
- OBJET : Restaurateur à prix fixe ainsi que tous les travaux et services liés à cette activité.
- SIEGE SOCIAL : N 105 LOT SANAWBAR AHADAF - AZROU
- CAPITAL: 100000.00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit:

Mr EL KHALIDI ABDELAZIZ: 500 PARTS
Mr EL KHALIDI REDOUANE: 500 PARTS
• DUREE : 99 ans.
• GERANCE : Mr EL KHALIDI ABDELAZIZ et Mr EL KHALIDI REDOUANE, co-gérants pour une durée illimitée.

• ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Le dépôt légal a été effectué le 12/11/2020 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 255, et immatriculée au registre de commerce sous le n° :1399.

Pour extrait et mention N° 10 459/PA

«MAZECH BUILDING» CONSTITUTION

Suite à un acte sous-seing privé en date du 09/11/2020 le propriétaire de la société « MAZECH BUILDING», a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

- DENOMINATION : « MAZECH BUILDING» S.A.R.L.A-U
- OBJET : La société a pour objet en principe le

négoce, l'import-export et Travaux divers ainsi que tous les travaux et services liés aux activités précitées.

• SIEGE SOCIAL : 530 LOT AIN AGHBAL AHADAF - AZROU
• CAPITAL : 100000DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mr FOUAD EL MAZZOUZ : 1 000 Parts
• DUREE : 99 ans.
• GERANCE : Mr FOUAD EL MAZZOUZ et Mr MOHAMED EL MAZZOUZ sont désignés des co-gérants pour une durée illimitée.
• ANNEE SOCIALE : com-

mence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 12/11/2020 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 254, et immatriculée au registre de commerce sous le n° :1397.

Pour extrait et mention N° 10 460/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la santé
Centre Hospitalier Provincial ES-SMARA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/CHP/2020 (Séance publique)

Le : 22/12/2020, à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre hospitalier provinciale de la santé d'Es-smara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour la prestation de: Maintenance préventive et corrective incluant la remise en service des équipements de laboratoire dépendant de la CHP- d'Es-smara Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés du CHP d'Es-smara. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

** Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : : 3000.00 DHS (TROIS mille dhs)

** L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 150 000.00DHS (CENT CINQUANTE MILLE Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la CHP / de la santé d'Es-smara.

* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les transmettre par voia électronique via le portail des marches publics

• La visite des lieux sera organisée, Le : 21/12/2020 à 12 H.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. N° 10 461/PA

Université Sultan Moulay Slimane
Faculté des Sciences et Techniques
Béni Mellal

جامعة السلطان مولاي سليمان
كلية العلوم والتقنيات
بني ملال

AVIS
Recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
(Poste budgétaire transformé)

Session du 15 novembre 2020

Nombre de postes	Spécialité
01	Génie Electrique, Electronique, Electrotechnique, Automatique, Informatique Industrielle

Le Concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un diplôme de doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.
La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, en ligne jusqu'au vendredi 30 septembre 2020 à minuit, à travers le portail électronique : <http://recrutement.usms.ac.ma>

Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :

- ◆ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la FST de Béni Mellal ;
- ◆ Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- ◆ Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- ◆ Deux (02) copies légalisées de la C.I.N ;
- ◆ Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat ;
- ◆ Un (01) exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- ◆ Un (01) exemplaire de la thèse du doctorat ;
- ◆ Un (01) exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- ◆ Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômés étrangers.

Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.

Mghila B.P.523, Béni Mellal ☎ : 0523485112/22/82 📠 : (212) 0523485201
Site web: fsbm.ac.ma
N° 10 462/PA

Université Sultan Moulay Slimane
Faculté des Sciences et Techniques
Béni Mellal

جامعة السلطان مولاي سليمان
كلية العلوم والتقنيات
بني ملال

AVIS
Recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
(Poste budgétaire transformé)

Session du 25 novembre 2020

Nombre de postes	Spécialité
01	Génie Mécanique – Electromécanique - Physique

Le Concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un diplôme de doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.
La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, en ligne jusqu'au lundi 09 novembre 2020 à minuit, à travers le portail électronique : <http://recrutement.usms.ac.ma>

Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :

- ◆ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la FST de Béni Mellal ;
- ◆ Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- ◆ Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- ◆ Deux (02) copies légalisées de la C.I.N ;
- ◆ Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat ;
- ◆ Un (01) exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- ◆ Un (01) exemplaire de la thèse du doctorat ;
- ◆ Un (01) exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- ◆ Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômés étrangers.

Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.

Mghila B.P.523, Béni Mellal ☎ : 0523485112/22/82 📠 : (212) 0523485201
Site web: fsbm.ac.ma
N° 10 463/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION DE FES-MEKNES
Direction Provinciale d'Ifrane

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPPORT

La Direction Provinciale de l'AREF Fès- Meknès à Ifrane porte à la connaissance du public que l'ouverture des plis de la consultation architecturale n° 03/2020/CA prévue le 08/12/2020 publié dans le journal libération n°9165 du 14-15/11/2020 sera reporté au 15/12/2020 et que la visite des lieux prévue le 26/11/2020 sera reporté au 03/12/2020.

De même le montant de l'estimation du maître d'ouvrage HT qui était de 5 800 000.00dhs est revu à 7 000 000.00 dhs.

Le reste sans changement

N° 10 464/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Adieu l'Artiste, le Meilleur, l'Unique "El Pibe de oro" rend son dernier soupir

Une étoile s'est éteinte

Le monde pleure Maradona

Le deuil et la tristesse ont gagné le monde après la mort de l'Argentin Diego Maradona, légende du football disparue mercredi à 60 ans, laissant les passionnés de ballon rond orphelins de l'un des joueurs les plus charismatiques et controversés de l'histoire.

Dans le quartier de Boca à Buenos Aires, mais aussi en Europe à Naples et Barcelone, hauts lieux de la carrière de "Pibe de Oro" ("gamin en or"), l'émotion s'est répandue dans les rangs des fans, quelques heures après l'annonce du décès du champion du monde 1986 des suites d'un arrêt cardiaque.

Le président argentin Alberto Fernandez a déclaré trois jours de deuil national. Il a aussi annoncé que la veillée funèbre, initialement prévue pour trois jours, devait se tenir finalement sur la seule journée de jeudi, de 6H00 à 16H00 locales (09H00 à 19H00 GMT), à la demande de la famille.

Elle devait se faire au palais présidentiel, où son ex-femme Claudia Villafañe et leurs deux filles, Dalma et Gianinna, sont arrivées peu avant minuit, suivies de joueurs en activité ou retraités, notamment des coéquipiers du capitaine argentin au Mondial-1986.

La dépouille de Maradona est arrivée dans la nuit au palais présidentiel. Des centaines de per-



art après un passage à Barcelone.

Comme mercredi dans les enceintes européennes de Ligue des champions, une minute de silence sera respectée au stade San Paolo, qui devait rester allumé toute la nuit en hommage à l'Argentin. Un stade qui pourrait bientôt porter le nom du joueur défunt, la municipalité ayant déjà évoqué cette idée. De nombreux Napolitains sont sortis dans la rue pour rendre hommage à leur idole.

Si la planète savait la santé du "Pibe de Oro" fragile, l'annonce de son décès a entraîné un déluge de tristesse et d'éloges dans le monde du ballon rond, où seul le Brésilien Pelé (80 ans) rivalise dans le classement informel des plus grands de l'histoire.

Celui-ci s'est ému sur Instagram d'une "triste nouvelle". "J'ai perdu un grand ami et le monde a perdu une légende (...). Un jour, j'espère qu'on pourra jouer au foot ensemble au ciel", a écrit le "Roi" Pelé.

Son compatriote Lionel Messi, autre génie argentin avec lequel il a entretenu une relation complexe, a affirmé sur Instagram que Maradona "nous laisse mais il ne s'en va pas, parce que Diego est éternel". "Je garde en moi tous les beaux moments vécus avec lui", a écrit "La Pulga".

Le Portugais quintuple Ballon d'Or Cristiano Ronaldo a lui dit adieu à "un génie éternel" et "un

magicien inégalable", tandis que l'ex-meneur de jeu français et ancien dirigeant de l'UEFA Michel Platini a indiqué à l'AFP que "Diego Maradona restera dans le coeur des Napolitains, dans le coeur des Argentins (...) comme une étoile, et pour l'éternité".

"C'est une perte énorme pour le monde en général, et pour le monde du football. J'ai gravé dans ma tête son Mondial-1986", a dit le Français Zinedine Zidane, champion du monde 1998.

"Ce que Diego a fait pour le football, pour nous faire tous tomber amoureux de ce sport merveilleux, est unique (...). Il mérite notre gratitude éternelle", a pour sa part réagi Gianni Infantino, le président de la Fifa, une organisation avec laquelle le défunt a toujours entretenu des rapports conflictuels.

"Merci éternel. Eternel Diego", a sobriement réagi Boca Juniors, le club argentin où le génial N.10 a séduit l'Europe, en 1981-1982, avant son départ pour le FC Barcelone (1982-1984) et Naples (1984-1991). "Pour toujours, ciao Diego", s'est incliné le club italien.

"Tu nous a emmenés sur le toit du monde. Tu nous as rendus immensément heureux. Tu as été le plus grand de tous. Merci d'avoir existé, Diego", a déclaré le président de l'Argentine, Alberto Fernandez.



Pelé : J'ai perdu un grand ami et le monde a perdu une légende (...). Un jour, j'espère qu'on pourra jouer au foot ensemble au ciel

sonnes faisaient déjà la queue devant cette Casa Rosada pour pouvoir prendre congé de l'idole.

Le décès s'est produit "à 12 heures" (15H00 GMT), selon le procureur John Broyard. Ces résultats préliminaires de l'autopsie indiquent que Maradona est mort "d'un 6^eme pulmonaire aigu secondaire et d'une insuffisance cardiaque chronique exacerbée. Cœur avec cardiomyopathie dilatée", a-t-il précisé.

L'inquiétude était déjà vive ces derniers jours: "Diego" avait subi une intervention chirurgicale pour un hématome au crâne début novembre et se remettait dans une maison de la périphérie de Buenos Aires au moment de son décès.

Des milliers d'admirateurs se sont rassemblés dans la nuit auprès des stades des clubs où Maradona a officié en Argentine: à Buenos Aires (Argentinos Juniors et Boca Juniors), Rosario (Newell's Old Boys) ainsi qu'à La Plata, où il entraîna la formation de Gimnasia jusqu'à son décès. D'autres se sont regroupés autour de l'Obélisque de la capitale, traditionnel lieu des célébrations d'événements sportifs.

En Europe, la ville de Naples attendait elle fébrilement de revoir du football, jeudi soir pour un match de Ligue Europa, synonyme d'hommage au plus grand joueur de l'histoire du club où Maradona a évolué de 1984 à 1991, au sommet de son



Le président de l'Argentine, Alberto Fernandez : Merci d'avoir existé, Diego

"Ciao Diego"

Le club de Naples, qui a connu son âge d'or et ses deux seuls titres de champions d'Italie de football (1987, 1990) avec Diego Maradona, a salué mercredi la mémoire de la star argentine d'un "Ciao Diego".

"Pour toujours. Ciao Diego", indique un message publié sur les comptes officiels du Napoli quelques instants seulement après l'annonce du décès de Maradona.

Le club du sud de l'Italie, qui a transformé le bleu de son logo en noir en signe de deuil, a publié un second message un peu plus tard, accompagné d'une nouvelle photo du N.10 argentin sous le maillot bleu: "Tout le monde attend nos mots. Mais quels mots pouvons-nous utiliser pour exprimer une douleur comme celle que nous ressentons? Pour le moment, c'est le temps des larmes, puis viendra celui des mots."

Maradona est adulé à Naples depuis son passage dans la ville du sud de l'Italie, entre 1984 et 1991, des années passionnelles marquées par son arrivée folle, accueilli par 70.000 personnes au stade, des succès avec les deux titres de champion et une victoire en Coupe de l'UEFA, mais aussi de nombreuses sorties de routes.

Le ministre italien des Sports Vincenzo Spadafora, natif de Naples, lui a également rendu hommage: "La mort de Maradona est une terrible nouvelle. C'était plus qu'un champion, c'était un génie du football, une star absolue. Lors d'une saison incomparable, il a incarné les rêves et les espoirs du peuple de ma ville. Naples pleure ce soir."

"C'est une journée très triste pour le monde du football", a réagi dans un communiqué la Ligue italienne de football.

"Aujourd'hui nous a quittés une légende de notre sport, qui a fait rêver et s'enflammer les supporters du monde entier", ajoute la Ligue, en précisant qu'une "initiative spéciale" sera prise pour lui rendre hommage lors de la prochaine journée de championnat, sans plus de précisions.

L'Argentine en larmes



"Je n'arrive pas à y croire", "un mauvais rêve": l'Argentine pleurait mercredi son idole Diego Maradona, décédé d'une crise cardiaque à 60 ans après une carrière qui a déchaîné les passions jusqu'à la vénération.

"Maradona sera une part indélébile de la mémoire collective de l'Argentine. C'est une immense idole. Nous lui serons éternellement reconnaissants", a résumé le président argentin Alberto Fernandez qui a décrété trois jours de deuil national.

Dans les rues de la capitale du tango, une infinie tristesse se lisait sur les visages.

"Je n'arrive pas à y croire, c'est incroyable", répète hébété Francisco Salaverry, 28 ans. "J'ai l'impression d'un mauvais rêve. J'ai l'impression que c'est une blague. Je veux croire que c'est une blague", se lamente auprès de l'AFP le jeune homme, qui n'avait que quatre ans quand Maradona a offert son deuxième titre mondial à l'Argentine.

Gabriel Oturi, 68 ans, a "du mal à en parler", il se dit "totalement choqué, meurtri".

Nicolas Luna lui non plus n'a "pas de mots": "J'ai du mal à marcher, ma voix tremble quand je parle, j'ai peur de me mettre à pleurer", hoquette-t-il.

"Je suis effondré, ça fait très mal, il va me manquer", dit Carlos, ému aux larmes.

L'église marodonienne, formée de fidèles qui vénèrent le "dieu" Mara-

dona, a appelé à un rassemblement à la mémoire de la star argentine au pied de l'Obélisque, en plein centre de Buenos Aires, traditionnel lieu de rendez-vous des célébrations sportives.

Quelques supporters se sont rassemblés devant la maison où "El pibe de oro" (le gamin en or) a rendu son dernier souffle, à Tigre, commune du nord de Buenos Aires. Des policiers gardaient la vaste entrée de la résidence face à des journalistes venus en masse.

Dans le quartier de la Boca, où Maradona a évolué dans le club de Boca juniors, Patricia estime avoir perdu "comme un père" car "ici Maradona était tout pour nous".

"Je préfère ne pas parler", pleure à chaudes larmes Guillermo Rodríguez, 42 ans, fan éperdu de Maradona qui s'était fait tatouer le 30 octobre le dixième tatouage rendant hommage à son idole, "un cadeau" en l'honneur du 60e anniversaire de l'ancien champion.

Guillermo ne pourra jamais réaliser le rêve de sa vie, celui de "prendre dans (ses) bras" le célèbre numéro 10 dont l'effigie recouvre son corps.

La date des obsèques n'a pas encore été fixée, mais la veillée funèbre devait avoir lieu jeudi à Buenos Aires à la Casa rosada, le palais présidentiel.

Malgré les excès en tous genres, Maradona reste pour plusieurs générations d'Argentins un emblème de leur identité.

Quatre ans après la guerre des Malouines (1982), il marque le but de la

victoire face à l'Angleterre, un des plus beaux si ce n'est le plus beau but de l'histoire du football, après celui inscrit

de la fameuse "main de Dieu", gonflant de fierté tout un peuple.

Avant de le rendre hystérique en soulevant la Coupe du monde à Mexico-1986.

"Rarement dans ma vie j'ai ressenti la douleur qui m'envahit aujourd'hui, rarement j'ai ressenti autant de joie qu'en ce 29 juin 1986 où nous avons touché le ciel avec nos mains, ce même ciel qui aujourd'hui s'assombrit et nous remplit de larmes", a écrit Mauricio Passadore, un adorateur du N.10, en évoquant ce match historique.

Sur les réseaux sociaux s'étalait la peine des Argentins. Beaucoup ont souligné qu'"il est mort le même jour que Fidel Castro", le dirigeant cubain, décédé le 25 novembre 2016. Les deux se vouaient une admiration mutuelle.

La mort de Maradona dans un pays passionné de football aura un impact majeur sur l'humeur des Argentins, déjà durement éprouvés par la pandémie de coronavirus et la crise économique.

"Une autre douleur pour cette année 2020", écrit Isabel Puente, 70 ans.

Maradona était "un Dieu errant, sale et pêcheur. Le plus humain des dieux", a écrit un adorateur anonyme dont le texte est devenu viral.

Shilton salue la "grandeur" de Maradona mais ne digère pas la "main de Dieu"



Diego Maradona était doté "de grandeur mais pas d'esprit sportif", estime l'ancien gardien de but anglais Peter Shilton, victime de la célèbre "main de Dieu", un but marqué de la main par l'Argentin en quart de finale du Mondial-1986.

Shilton regrette que Maradona ne se soit jamais excusé pour ce but, le premier des deux qu'il a marqués lors de ce match, remporté 2 à 1 à Mexico, dans une interview au Daily Mail.

L'attaquant argentin était "le plus grand joueur que j'aie jamais affronté", a admis Shilton. "Ce que je n'aime pas, c'est qu'il ne se soit jamais excusé", a-t-il dit.

"A aucun moment il n'a admis avoir triché et dit qu'il voudrait s'excuser", relève-t-il. "A la place, il a utilisé son expression +main de Dieu+. Ce n'était pas juste".

"Il semble qu'il avait de la grandeur en lui, mais malheureusement pas d'esprit sportif", conclut-il.

Shilton, 71 ans, note que sa vie "a longtemps été liée avec celle de Diego Maradona, et pas de la façon que j'aurais souhaité".

"Mais je suis attristé d'apprendre sa mort à un si jeune âge", ajoute-t-il. "Il était sans aucun doute le plus grand joueur que j'ai jamais affronté et mes pensées vont vers sa famille".

Shilton dit espérer que le fameux but "ne va pas entacher l'héritage de Maradona".

Portrait



Diego Maradona

Icône du football et de tous les excès

Pour s'en réjouir ou s'en offusquer, le "Pibe de oro" a toujours suscité des réactions extrêmes

L'un des plus grands footballeurs de l'histoire, Diego Maradona, mort mercredi à 60 ans, était un artiste à l'inspiration intarissable balle au pied, un génie du sport resté un demi-dieu en Argentine malgré ses excès en tout genre.

Avec l'Albiceleste, il fut champion du monde en 1986 à la tête d'une équipe qu'il porta à bout de bras jusqu'au sacre dans le stade Aztèque de Mexico. Personne n'a oublié le but illégal, sa fameuse "main de Dieu", qu'il marqua en quarts de finale contre l'Angleterre.

Pour s'en réjouir ou s'en offusquer, car "el diez" (le dix, son numéro de maillot), qui sombra dans la drogue et dans l'alcool une fois ses crampons racrochés, a toujours suscité des réactions extrêmes tout au long de ses 17 ans en équipe nationale et au-delà. Ange ou démon? La polémique n'a jamais cessé. Un documentaire de 2019 sur sa vie s'intitulait ainsi: "Rebelle. Héros. Arnaqueur. Dieu".

Le réalisateur, le Britannique Asif Kapadia, y racontait l'enfance du "Pibe de oro" (le gamin en or) des quartiers pauvres de Buenos Aires, sa ville natale, où il tomba petit dans le chaudron de la Bombonera, le stade de Boca Juniors, le club adoré des milieux populaires.

Il revenait aussi sur ses années tumultueuses à Naples, son second club européen - après un court passage (1982-84) à Barcelone gâché par une grave blessure. En Italie du Sud, il redonna la fierté à une ville dominée depuis toujours par les grands du Nord, en remportant deux fois le "scudetto" (1987-1990).

Sur le terrain, Maradona était un phénomène, un dribbleur insaisissable qui mystifiait toutes les défenses du haut de ses 165 cm grâce à son incroyable habileté (les images de ses époustouflantes séries de jongles à l'échauffement sont restées célèbres sur internet). Il était à la fois buteur (34 en 91 sélections), passeur et créateur de tous les instants, un peu comme son lointain héritier Lionel Messi. "Il nous laisse mais il ne s'en va pas, parce que Diego est éternel", a réagi le Barcelonais.

L'un des buts qui résume le mieux son talent est celui qu'il marqua contre les Anglais, dans le même match que celui de la "main de Dieu": il passa en revue toute la défense en partant du mi-

lieu du terrain pour donner à l'Argentine une victoire hautement symbolique, quatre ans après la Guerre des Malouines.

Jusqu'à l'émergence de son compatriote Messi, son seul rival pour le titre de meilleur joueur de tous les temps était Pelé. "J'espère qu'un jour nous pourrions jouer ensemble au ciel", a écrit sur Instagram le Brésilien, qui appartenait à la génération précédente (80 ans). Parmi les milliers de clichés qui ont illustré sa gloire, on retient celui de la finale de 1986. Dans le mythique stade Aztèque de Mexico, au sommet de son art, il n'est qu'un immense sourire brandissant le trophée mondial.

Il en est d'autres moins glorieux, comme celui du 26 avril 1991 qui le montre hirsute, bouffi, mal rasé, l'œil éteint, sortant de son domicile à Buenos Aires entouré de deux policiers venus l'arrêter pour détention et consommation de cocaïne.

C'était le début de la déchéance, des déclarations tapageuses, des outrances de tous ordres, entrecoupées des retours médiatiques au premier plan soigneusement orchestrés par un entourage sans scrupules. Les cures de désintoxication allaient désormais alterner avec les rechutes.

Après avoir goûté à la drogue dans les quartiers chauds de Barcelone, son accoutumance ne faiblit pas pendant ses années de gloire à Naples (1984-1991). En Italie, il paya cher une célébrité qu'il ne sut jamais gérer. Sali par les scandales, sous le coup d'une suspension de deux ans pour un contrôle antidopage positif au Mondial-1994 dont il fut exclu, il quitta officiellement le monde du football, à 37 ans, le jour de son anniversaire.

Loin des stades, la déchéance s'accéléra. En 2000, il fut hospitalisé à Punta del Este, célèbre station balnéaire d'Uruguay, pour une crise cardiaque liée à la drogue.

Remis, il partit à Cuba en cure de désintoxication. Quatre ans d'allers et retours entre l'Argentine et sa seconde patrie n'allaient pas réussir à le guérir durablement de sa dépendance à la cocaïne. En 2004, l'année de son divorce avec Claudia Villafañe, mère de deux des huit enfants qu'il a finalement reconnus - ses filles Dalma et Giannina -, il frôla la mort après un accident cardiovasculaire.

L'année suivante, il subit à Bogota une opération chirurgicale destinée à réduire la capacité d'absorption de son estomac pour lutter contre l'obésité. Il perdit en effet près de 50 kilos et l'Argentine voulut à nouveau y croire. Fin 2005, charmeur et en forme, il battit des records d'audience avec son émission télévisée "La nuit du 10" où il invita notamment Pelé.

Mais il se mit bientôt à boire et à fumer, et grossit de nouveau. Une crise hépatique le ramena à l'hôpital en 2007. Une fois encore, il s'en sortit et reprit du service dans le football, sur le banc. Nommé sélectionneur de l'équipe d'Argentine en 2008, il fut écarté deux ans plus tard pour mauvais résultats. Par la suite, il entraîna deux clubs émiratis avant de s'engager en tant que président du club bélarusse du Dinamo Brest (D1) en 2018.

La même année, il devint entraîneur des Dorados de Sinaloa (D2 mexicaine) avant d'en claquer la porte avec fracas huit mois plus tard à cause d'un pénalty non sifflé pour son club. Maradona dans toute sa splendeur.



Pour s'en réjouir ou s'en offusquer, le "Pibe de oro" a toujours suscité des réactions extrêmes

Près de Londres, fleurissent les champs de taxis abandonnés à cause de la pandémie

Avec la pandémie, trouver une course est devenu tellement compliqué pour les "cabs", mythiques taxis noirs londoniens, que nombre d'entre eux sont désormais parqués dans des champs en périphérie de la ville.

Tony Georgiou contemple un champ rempli de taxis garés à la queue-leu-leu. "J'ai perdu le compte du nombre de véhicules qu'on a ici", se désespère le dirigeant de GB Taxis Limited, qui loue habituellement les fameuses voitures aux chauffeurs possédant une licence, "Il doit y avoir entre 150 et 200 voitures qu'on a retirées de la circulation".

Ces taxis bombés iconiques ont été conçus à l'origine pour accueillir des passagers dotés de chapeaux haut-de-forme.

Mais dans un centre ville vidé de ses habitants par un second confinement, les chauffeurs ont pour la plupart fait le choix de rendre leur taxi de location. Débordées par l'afflux de retours, les sociétés loueuses se retrouvent obligées de les stocker dans des champs proches de Londres.

"Cela arrive partout, tout autour de la M25 (route majeure autour de Londres, ndlr), il y a des champs pleins de cabs comme ça", explique à l'AFP Steve McNamara, secrétaire général de l'Association des chauffeurs de taxi avec licence (LTDA), pour qui cette situation "complètement inédite" est intenable pour certains.

Tony Georginou affirme qu'une cinquantaine de ses véhicules se sont déjà fait voler des pièces, qui coûteront 120.000 livres à remplacer. "Je ne sais pas si nous allons nous en sortir", explique-t-il à propos de son entreprise ouverte il y a 16 ans, "C'est un combat".

Successors des taxis londoniens à chevaux apparus au XVIIe siècle, les "cabs" noirs sont un emblème de la vie britannique au même titre que les cabines téléphoniques rouges et les policiers casqués. "Les seuls qui restent sont désormais les taxis", affirme M. McNamara. Mais pour combien de temps ? Actuellement, seuls 20% des taxis roulent, affirme-t-il, se basant sur les voitures de son association -qui en compte 11.000, soit plus de la moitié des 20.000 de la ville- et les chiffres officiels fournis par l'aéroport londonien d'Heathrow.

"Nous avons perdu 5.000 à 6.000 véhicules depuis juin", affirme-il, car si certains chauffeurs font des petits boulots comme des livraisons pour les supermarchés, la "grande majorité" ne travaille plus.

Ceux qui ont fait le choix de continuer à prendre des clients pourraient gagner 20% de leur salaire annuel, qui peut être entre 15.000 et 80.000 livres par an.

Pour Steve McNamara, le nouveau coronavirus est "sans aucun doute le principal facteur" responsable de la baisse du nombre de taxis, et non les applications comme Uber.

Interrogés par l'AFP, les transports londoniens (TfL) affirment eux que le nombre de taxis avec licence est passé de 19.000 véhicules au 1er mars à un peu moins de 15.000 au 8 novembre. A l'aéroport de Heathrow, auparavant le plus fréquenté d'Europe, Sam Houston fait le pied de grue. Il attend d'habitude 3h pour avoir une course, mais cela monte à 20h, voire une journée, en période de coronavirus.

Le chauffeur de 45 ans, qui exerce depuis 8 ans, explique qu'en temps normal cette profession est "un bon gagne-pain". Mais la pandémie représente "la période la plus difficile que j'aie jamais connue", lâche-t-il.

Ses collègues ont essayé d'obtenir l'aide du système de chômage partiel pour les travailleurs indépendants, mais beaucoup n'entraient pas dans les cases, selon lui.

"Nous voulons un soutien ciblé du gouvernement pour notre secteur", réclame-t-il, rejoint par Steve McNamara, selon qui les chauffeurs peinent à s'en sortir financièrement alors que beaucoup ont récemment investi dans des taxis électriques ou des machines de paiement.

Il réclame une aide financière spécifique semblable à ce qui a été fait pour la restauration, affirmant avoir "été touché aussi durement -si ce n'est plus- que ce secteur".



AVIS DE VENTE CONDITIONNÉE AVEC CAHIER DES CHARGES DE LOTS D'ACTIVITE ARTISANALE A MARRAKECH



al omrane
Marrakech - Safi

LOTISSEMENT AL KAWTAR

LOTS D'ACTIVITES ARTISANALE

MARRAKECH

Al Omrane Marrakech-Safi met en vente par voie de dépôt des dossiers de Candidature, des lots de terrain au profit des artisans de la ville de Marrakech comme suit :

localité	Lotissement	Type de produit	Superficie (m²)
Marrakech	KAWTAR	LOTS ACTIVITES A USAGE ARTISANALE	De 148 à 156

Retrait du cahier des charges:
Du 23 /11/2020 au 02/12/ 2020

Dernier délai de dépôt des dossiers :
02/12/2020

Lieu de retrait et de dépôt des dossiers :
*l'Agence Commerciale Régionale de Marrakech
Sise au siège de la Société
Place du 16 Novembre - Guélla
Marrakech. Tél. : 05 24 44 78 38

La commission de sélection des dossiers
le 03/12/2020 sera tenue au siège de la société en présence d'un notaire

Les artisans intéressés sont priés de présenter leurs dossiers composés des pièces suivantes :

- Cahier des charges dûment renseigné avec copie de CIN à retirer de l'agence de Marrakech.
- Carte professionnelle et certificat de l'artisan à retirer auprès de la chambre de l'activité artisanale de Marrakech.

☎ 080 100 15 16 www.alomrane.gov.ma

Prix d'une communication locale

AL OMRANE Marrakech-safi
Bd Meï V, place du 16 novembre-Guella-Marrakech Tél: 05 24 44 78 38 / Fax : 05 24 44 82 19
AL OMRANE Marrakech-safi est une filiale du Groupe Al Omrane.

PROFITEZ DE VOTRE NOUVELLE EXPERIENCE CLIENT AVEC AL OMRANE

MON CONSEILLER VIRTUEL
Demandez des informations grâce à notre Chatbot



05 22 49 41 15
Al Omrane Safi

APPELS VIDEO
Nous joindre via WhatsApp



Déplacement via la carte web de votre téléphone

RDV
Préparez un RDV avec nos conseillers



Sur le site web www.alomrane.gov.ma

